

Cette espace est réservée pour

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, Rue Notre-Dame. Voir l'annonce LUNDI.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT"

Cette espace est réservée pour

L. A. BERGEVIN, 35 à 45, Rue Notre-Dame. Voir l'annonce LUNDI.

Adresse : LA JUSTICE, QUÉBEC.

SAMEDI, 20 FEVRIER 1886.

RÉDIGÉ EN COLLABORATION.

LA JUSTICE QUÉBEC, 20 FEVRIER 1886.

SIR JOHN TEL QU'IL EST

Nous traduisons du Post, organe des Irlandais catholiques de Montréal, l'article suivant que nous recommandons à nos lecteurs :

"Nous croyons que le temps est venu pour nous, de montrer au public la manière d'agir de Sir John A. MacDonald envers les Irlandais. Jusqu'aux élections générales de 1882 nous compatriotes n'avait pas eu pour ainsi dire, de représentants dans le cabinet. Ceux qui étaient censés nous y représenter, n'appartenaient pas à notre nationalité par le cœur, et n'étaient Irlandais que de nom. Il y avait alors, il est vrai, dans le cabinet, l'hon. John O'Connor, mais cet homme ainsi que ses collègues n'étaient pas dignes de la sympathie des Irlandais. En 1882, l'Irish Canadian soutenu par le Post et le True Witness, demandèrent à Sir John l'entrée de deux Irlandais catholiques dans le cabinet, et ils ajoutaient qu'ils voulaient avoir des hommes dignes de confiance. Les influences orangistes étaient devenues tellement puissantes, que l'on crut devoir s'agir afin de faire valoir nos droits. Sir John, voyant que l'orage allait éclater se sauva à Toronto. Mais à son arrivée là; il s'aperçut que les Irlandais catholiques sur lesquels il comptait, étaient fort mécontents et demandaient justice à grands cris. Alors le vieux chef résolut d'arranger l'affaire. Il convoqua un caucus dans la maison de Sir David Macpherson, alors président du Sénat. A ce meeting assistaient Sir John MacDonald, l'hon. David Macpherson, l'hon. Frank Smith, John O'Donohoe, G. R., Patrick Boyie et John Shiedl, constructeur, tory bien connu.

"En présence de tous ces messieurs, Sir John MacDonald proposa de nouveau John O'Donohoe, sénateur—ce qui, avec la présence de l'hon. M. Costigan dans le cabinet, devait suivre lui, rendre justice aux Irlandais. Mais messieurs O'Donohoe et Boyie qui avaient à cœur notre intérêt, refusèrent d'accepter ce compromis; ce qu'ils voulaient à tout prix c'était la présence de deux Irlandais catholiques dans le cabinet. Ils avertirent Sir John que s'il voulait avoir l'appui des Irlandais, il devait leur rendre justice, sinon il ne devait point compter sur eux. Sir John, poussé au pied du mur céda, ou plutôt fit semblant de céder, comme nous en sommes plus tard la preuve. Il promit donc de prendre monsieur O'Donohoe dans le cabinet, tout en gardant l'honorable Costigan qui était alors ministre de l'Intérieur, et sur qui les Irlandais croyaient alors erronément pouvoir compter.

"Cependant Messieurs O'Donohoe et Boyie n'étaient pas satisfaits des promesses de Sir John, ils connaissaient trop bien leur homme pour ne pas prendre de plus grandes précautions, avant de s'engager à le supporter aux élections qui approchaient. Alors Sir John céda de nouveau ou du moins parut céder, et il convoqua une autre réunion, à laquelle la nomination de M. O'Donohoe comme sénateur d'abord, et ensuite comme membre du cabinet, serait finalement décidée. Quelques jours s'écoulèrent. Et les orangistes apprirent la nouvelle et commencent à hurler. Des assemblées publiques furent convoquées où l'on dénigrait le "Fenian" O'Donohoe. Alors arriva la date du second caucus, il fut tenu au même endroit et les mêmes personnes y assistaient. Maintenant voyons ce qui s'y passa : Sir John montre un télégramme qui était censé venir du Gouverneur Général, disant que la nomination de l'honorable Sénateur O'Donohoe comme ministre avait été faite et signée ce jour là même. Et afin de mieux tromper les gens, Sir John écrit alors une lettre aux quatre évêques Irlandais de la province d'Ontario, leur racontant ce qui avait été fait, et leur demandant leur appui en récompense du service qu'il avait rendu au peuple Irlandais en faisant entrer deux de leurs frères dans le cabinet. On crut véritablement alors au succès des Irlandais. Mais le caucus n'était pas encore terminé! Sir John avait encore "quelques petites choses à expliquer"; comme de raison, disait-il, il ne fallait pas que les orangistes connussent la nomination d'O'Donohoe. On devait tenir la chose secrète jusqu'après les élections. Mais afin de satisfaire complètement les Irlandais, il proposa de nommer l'hon. Frank Smith, ministre temporairement, afin de conserver la place chaude pour O'Donohoe après les élections, O'Donohoe et Boyie, qui se défiaient du vieux chef hésiteront d'abord, mais finalement acceptèrent ces conditions.

"Tout doute n'était-il pas ridicule? N'avaient-ils pas lu le télégramme du gouverneur-général, annonçant la nomination de l'honorable M. O'Donohoe comme ministre?"

"Et, Sir John MacDonald n'avait-il pas écrit dans ce sens aux évêques?"

"Viennent alors les élections générales et Sir John se maintient au pouvoir, grâce au recours généreux qu'il reçut des Irlandais catholiques. Deux et trois mois s'écoulèrent et l'hon. Frank Smith tenait toujours la place chaude pour O'Donohoe, et dans la crainte de la laisser refroidir il ne songeait plus à la quitter. Alors les élections locales d'Ontario reviennent et les Irlandais catholiques, à la tête desquels, se trouvait O'Donohoe et l'Irish Canadian supportèrent de nouveaux le parti tory. Un journaliste bien connu d'Ontario, écrivit un manifeste aux Irlandais, leur demandant leur appui, en reconnaissance des services que Sir John avait rendu au peuple irlandais. Et Sir John corrigea lui-même l'épreuve de ce manifeste avant sa publication. Après cela, l'hon. O'Donohoe attendit encore. Sir John demandait du temps. D'abord il pria "son cher O'Donohoe" d'attendre à l'ouverture de la session, puis ensuite il supplia "Son cher O'Donohoe" d'attendre la prorogation des chambres. Le premier ministre ont ensuite plusieurs entrevues avec M. O'Donohoe, Sir John demandait du temps, et le suppliait de ne pas le mettre dans l'embarras car il craignait un soulèvement des orangistes si la chose était connue. Une nouvelle session eut encore lieu et Sir John demandait toujours du temps. Finalement O'Donohoe démontre à Sir John que sa position devenait critique et que les Irlandais commencent à mettre en doute sa fidélité; on définitive il s'aperçut, mais trop tard du piège que Sir John lui avait tendu et il vit qu'il avait été indignement trompé.

"L'hon. Frank Smith se reposait paisiblement dans le fauteuil de O'Donohoe. Il eut une entrevue avec celui-ci et M. Boyle, mais il ne pouvait résigner disait-il sans l'autorisation de Sir John. Alors on s'en fut voir le vieux chef, qui parut tout à fait surpris de voir M. Smith encore au fauteuil. Comme de raison tout cela avait été arrangé d'avance. Sir John se servait de John O'Donohoe pour tromper le peuple Irlandais et les Evêques-catholiques, mais maintenant tout est découvert et il faut aller au fond de cette affaire.

"On a fait taire le Irish Canadian en lui accordant le patronage du gouvernement, mais le temps est venu pour l'hon. John O'Donohoe de dire la vérité et de montrer qu'il mérite encore notre confiance; sinon nous verrons forcés de le mettre à côté de Sir John MacDonald et de ceux qui ne méritent plus notre confiance.

"La supercherie pratiquée par Sir John en trompant les évêques, est une grande victoire pour les orangistes, et une grande humiliation pour les Irlandais. Mais que Sir John se tienne prêt, nous aurons notre tour il faut qu'à la prochaine session tout se découvre."

Nul doute que Sir John A. MacDonald va finir par être connu tel qu'il est. Et alors nous demanderons aux Canadiens-Français et aux catholiques si l'esprit de parti nous asservit, au point d'être obligés de le subir quand même.

Une autre ovation

Sir A. P. EN FUITE

M. Caron a eu son ovation à Sillery, mais comme un malheur n'arrive jamais seul, ce brave insulteur de Riel et de sa famille a en un autre petit triomphe à la gare du Pacifique, hier après-midi. Tous les organes nous annonçaient le départ du ministre et de ses deux collègues par le train de 2.30 p. m. En effet, à 2.15 le ministre de la guerre arrive, mais, en entrant dans la gare, un groupe de canadiens-français l'aperçoit et commencent à lui chanter une petite gamme : "Bourreau de Riel, pendard, l'insulteur de Winnipeg, etc., etc." Comme M. Bigonnette et M. le conseiller Power sont absents, le brave Sir A. P. croit ses jours en danger, il abandonne ses deux collègues, court à toutes jambes vers son charretier et reprend le chemin de la haute-ville où il arrive tout essoufflé. Si, au moins MM. Tarte, Cyrus Pelletier et Casgrain avaient été là, il se fût laissé choir dans leurs bras; mais non..... il était seul.

Nous conseillons à M. Caron dans l'intérêt de la paix publique et de la sienne de retourner au plus vite à Ottawa.

Correspondance

Nous avons reçu trop tard, pour la publier hier, la lettre ci-dessous, qui dépeint admirablement le grand succès de l'assemblée de St. Colomban. Nous savions que nos amis du comté de Québec, ne se prêteront pas à cette petite comédie.

Monsieur le rédacteur, Nous avons eu hier au soir, une assemblée tenue dans la salle du Conseil Municipal de St. Colomb, par le mi-

nistre de la milice, qui était accompagné de Messieurs Costigan, McIntosh, Thomas Chase Casgrain et l'homme girouette le Nana-Sahib, si renommé par ses évolutions. Ceux qui connaissent le peu de dimension de la salle de ce Conseil Municipal, comprendront de suite que cette assemblée a été une bien petite et mesquine affaire, et si Sir A. P. Caron se considère bon dans sa paroisse, il souffre évidemment de cette maladie que l'on nomme la berlué, car la très grosse moitié des auditeurs se composait d'une gang, que nous avons l'honneur de ne pas connaître à Sillery. Malgré cet appareil de force brutale, le succès n'a pas été celui que l'on comptait obtenir.

Laissez-moi vous dire que sans m'y entendre beaucoup en fait de politesse, je trouve que le comité National de Québec a fait, lors de sa grande assemblée de Charlesbourg, un acte de savoir vivre qui a été complètement méconnu par l'organisation de notre assemblée d'hier. Nous n'avons pas oublié que le comité National avait invité Sir Adolphe Caron à assister à l'assemblée de Charlesbourg la politesse l'obligeait, il me semble, à rendre le change. Il n'est pas allé à Charlesbourg, lui, mais il aurait trouvé ici réponse à son invitation, s'il en eu adressée que au Comité National. Mais nous n'aimons pas à entendre qu'une seule cloche, surtout quand elle est sonnée par le ministre qui a si bien diné à Winnipeg, par l'avocat qui est allé demander justice contre Riel, et par M. Tarte.

J'espère que ce dernier va communiquer à ses lecteurs le grrrrand discours qu'il nous a fait jeudi soir. L'auditoire la vraiment électrisé, au point qu'un grand jeune homme, qu'on m'a dit être Monsieur C..... reporter du Canadian, en a été lui-même électrisé. Figurez vous que quelques minutes, avant que..... commencent l'appellez-vous, ah! bien..... Nana, avant que Nana se fut avancé pour parler, ce M. C..... lui a fait demander s'il sténographierait son discours. Nana lui a répondu que oui. Nana apparait dans toute sa majesté, sa grandeur et sa maigreur..... le sténographe se dispose à tout prendre.

Messieurs, s'écrie Nana d'une voix glapissante. Tout l'auditoire lui répond : Brou... ou... ou... ou... Un véritable ourt. "Je..... Brou... ou... ou... ou... Le vent augmente. "Ecoutez-moi..... Brou... ou... ou... ou... ou... C'est la tempête. Oh! merci, mes co-paroissiens. Que votre protestation m'a fait de bien au cœur! Et comme vous l'avez bien cloué au pilori de la honte, ce négat de notre nationalité!

Monsieur Thomas Chase Casgrain a essayé lui aussi à parler. Il se rappellera longtemps la chaude réception qu'il a reçue. Si chaude, qu'en voulant ôter son paletot pour érier et crier plus fort encore, il a enlevé paletot et gilet et nous est apparu en chemise. Je vous assure que cet évergumme nous a donné occasion de nous dilater la rate à ses dépens.

Il faisait si bon de rire que nous nous en sommes donné à cœur joie. La prochaine fois qu'il y aura une assemblée dans le comté de Québec, tâchez donc de nous faire avoir quelques heures auparavant et nous serons là, les St. Colomban's boys, pour demander que l'on ne nous parle plus que d'un côté de la question. Nous aimerions à applaudir, ça nous manque à notre assemblée, mais en revanche nous avons bien ri du fiasco. JEAN-BARTISTE

Une pièce de vers

Nos lecteurs liront sans doute avec intérêt une pièce de vers que l'infortuné Louis Riel composait à St. Vincent, Minnesota, en 1883. Cette composition nous a été remise il y a quelques semaines par le Dr. Ths. Dahig, alors en promenade à Québec. Il nous a raconté les circonstances curieuses dans lesquelles Riel avait fait ces vers. C'était un soir à l'hôtel Desautels, de St. Vincent, Maxime Lopine, Guillaume Desautels et le docteur Dahig, Slouffregan lieutenant de Riel, lors de la première révolution Louis Riel et Madame Desautels, passaient la voilée ensemble. La conversation était animée. Riel seul paraissait rêveur et mélancolique. L'œil perdu dans le vague, il semblait être à mille lieues de ses amis, Madame Desautels remarqua l'attitude de Riel. L'idée lui vint de le faire écrire, et elle lui demanda aussitôt de lui laisser un souvenir. C'est à cette occasion qu'il écrivit d'un trait dans l'espace d'une quinzaine de minutes cette ode à sa sœur. La facture de cette pièce n'est certes pas irréprochable; mais on y trouve la noblesse de sentiments d'un grand cœur.

Ode à ma sœur

Ma sœur, tu n'étais que fillette Aux premiers jours de ton printemps, Quand jo partis, chère Henriette, Tu n'avais pas encore quinze ans.

Après mes travaux politiques Et mes luttes du Canada, Je viens voir les peines publiques Du peuple que mon cœur fonda.

Banni, je viens auprès des lignes Contempler mon pays natal, Revoir mes amis bons et dignes Et mes parents de St. Vital,

Ils sont venus me voir en groupe Chez mon ami Norman Gingras; Ils sont venus boire à ma coupe Pendant les fêtes et jours gras

Et toi tu me fais ta visite Au commencement du mois d'août, En te voyant mon cœur palpite; O ma sœur, je t'aime beaucoup!

Reçois de moi la bienvenue. Mon cœur t'embrasse en soupirant, Lorsque mes yeux t'ont reconnue, Le plaisir de mon cœur fut grand.

O que mon âme est réjouie D'entendre resonner ta voix... Ta voix plus douce à mon ouïe Quo la musette et le haubois.

Le point méme où le jour se couche Paraît moins gai, bien moins vermeil Que le sourire de ta bouche... Ton regard me porte conseil.

J'aime ta taille grande et svelte, Ton marcher moeste et posé, Et cet esprit de mûis-cotte Joyeux et franc sans être osé.

Tu prend soin de ta chevelure Selon la règle du bon sens, Et les objets de ta parure Sont beaux sans être extravagants.

Les traits de ta figure brune, Brillent devant mes yeux contents Comme les clartés de la lune, Lorsque les nuits sont au beaux temps. LOUIS RIEL.

Nombreuse famille

Nous lisons dans le Manitoba de jeu i 4 février :

La première Canadienne, née Marie-Anne Gaboury, venue au Nord-Ouest, Mme J. Bte. Lagimonière, dont le Royd G. Dugast a écrit la vie, compte aujourd'hui dans Manitoba plus de 550 descendants. Il y a eu à Sorel un membre de cette famille, le fils de Reine Lagimonière. M. Joseph Lamare qui s'est marié au Canada à Marianne Brunet et qui a laissé, dit-on, un grand nombre d'enfants. Quelques uns de ses enfants sont mariés et établis au Canada, les autres aux Etats-Unis. Il est bien probable que si nous avions les noms de toutes ces familles pour les joindre à ceux d'ici, la postérité de Mme Lagimonière compterait plus de 600 membres.

Avec des familles comme celle-là un pays n'a pas besoin d'appeler l'immigration à son secours, il peut se suffire à lui-même.

ILS L'ONT VOULU.

Si grâce a été demandée pour Riel; si la question entre orangistes et catholiques a été posée à Ottawa; si les catholiques ont été soufflés; si l'agitation a été intense et universelle; si le parti conservateur s'est séparé de ses chefs :

LA CAUSE EN EST DUE AUX MINISTRES EUX MEMES ET A LEURS ORGANES

PREUVE (Suite.)

"La seule chose qui compliqua l'affaire, ce fut l'esprit de parti, la politique. On veut défendre en principe le mouvement insurrectionnel; on proclama Riel, un héros, un martyr, et c'est en brochant sur ce thème ridicule que M. David se mit à convoquer des assemblées où sous le prétexte de venir en aide à Riel, il nuisait véritablement aux Méis, en les justifiant contre le gouvernement, qui tenait leur sort entre ses mains. Heureusement que Riel et les Méis qui ont eu de véritables amis, qui firent parler la voix du bon sens, du jugement et de la justice, plus haut que les appels à la démagogie et le bon sens, le jugement, la justice ont jusqu'ici triomphé. Riel ne sera pas pendu, les Méis seront graciés, mais ils devront leur salut à ceux qui nous représentent à Ottawa, à Royal, à Girouard, à Desjardins, à Oâimet, ces vrais amis du Méis, dont nous nous sommes fait un devoir de suivre la ligne de conduite; ils le devront à la Minerve entre autres qui n'a cessé de réclamer justice, sans pour cela soulever inutilement les préjugés de races et de croyances, toujours faciles à exploiter dans notre pays, mais qui n'ont jamais fait autre chose jusqu'à présent, que de créer des obstacles à notre légitime patrie d'influence dans le Dominion. Continuez donc, en grave matière, à demander justice, fermement, mais toujours avec prudence et modération.

(De la Minerve du 14 octobre 1885)

"...Pauvre Riel, dans les éclairs de raison que lui laissait sa folie, il s'est aperçu qu'il servait de jouet à des intrigants bien ordinaires; il a voulu secouer leur bât, mais que pouvait-il faire lorsque ces défenseurs quand même étouffaient ses cris d'indignation."

(De la Minerve du 15 octobre 1885)

"...D'après une dépêche que nous publions ailleurs, Riel aurait demandé au Père André la permission de dire la messe. Il avait déjà baptisé, confessé, confirmé. Il ne lui manque plus que de dire la messe."

(De la Minerve du 13 Novembre 1885)

RIEL.

"Pas de nouvelles d'Ottawa. Muets avoir pris une décision; car il ne reste que deux jours avant l'exécution, et c'est juste le temps qu'il faut pour qu'un message parti mercredi soir arrive à temps à Regina avec le mandat amonçant c'est le plaisir de Son Excellence que "la loi ait son cours." Quelle sinistre ironie dans les mots de cette formule! Nous sommes convaincus que le gouverneur-général rendrait bien pour quelques jours à Sa Majesté la "haute prérogative de miséricordes" qu'elle lui a déléguée.

"Son Excellence a célébré, hier, la fête d'actions de grâce qu'elle a proclamée l'autre jour. C'était un jour de prières et de propitiation, les rapprochements les plus étranges produisent autour de cette date lugubre que la justice avait fixée pour une exécution. Les dépêches de Winnipeg nous en apportent un autre. C'était mercredi la date d'un grand banquet offert aux honorables MM. White et Caron. Quel mauvais goût pour ne pas dire quelle inconscience d'inviter à une réjouissance publique à pareil jour deux hommes politiques qui ont autant d'attaché dans notre province! On se serait porté à croire par les rumeurs qui nous viennent de Regina, que le gouvernement a chargé des médecins spécialistes de s'informer de l'état mental du prisonnier. C'est une sollicitude louable de la part du gouvernement, si la chose a été faite. Refuser cette dernière demande du prisonnier nous paraissait cruel. Quel sera le résultat de cette enquête? Nous doutons fort que des médecins sérieux puissent prétendre que Riel n'est pas atteint de monomanie, au moins quand à ce qui regarde les questions du Nord-Ouest. (A suivre.)

Le Koh-i-noor

L'Événement d'hier au soir fait une légère erreur dans l'énumération des pierres précieuses de la couronne d'Angleterre. Le Koh-i-noor n'est pas un rubis, comme le dit ce journal, mais bien un diamant, et un des plus beaux qui existe au monde. Il a été apporté des Indes anglaises, et on lui a fait subir en Angleterre un retaille en brillant qui lui a fait perdre près de la moitié de son poids mais qui a ajouté énormément à sa valeur. La taille en brillant est celle qui fait le plus ressortir la valeur d'une pierre précieuse, mais, en revanche, on ne peut la pratiquer que sur les pierres de premier ordre.

A NOS MINISTRES.

COMBIEN DE TEMPS ENCORE LES MALHEUREUX METIS VONT-ILS LANGUIR AU PENITENCIER?

LA MORT DE RIEL N'A-T-ELLE PAS SATISFAIT TOU-LES LES HAINES?

LA VENGEANCE ORANGISTE N'EST-ELLE PAS ASSOU-UVIE?

Nous demandons leur grâce au nom de la civilisation et de l'humanité chrétienne, au nom de leurs femmes et de leurs enfants, et nous la demanderons ainsi chaque jour, jusqu'à ce qu'elle soit accordée ou que tout espoir soit perdu.

Jouidi

Belle et imposante réunion jouidi soir, à la halle Montcalm. Plus de soixante membres de la société de St Vincent de Paul s'y étaient rendus pour faire preuve de leur dévouement à la cause du Patronage. M. l'abbé Tête, leur aumonier, était à leur tête. M. C. O. Gagnon était aussi de la fête.

Vers la fin du repas, notre poète distingué, M. P. Lemay lut une pièce

de poésies intitulée: La chaîne d'or. C'est un travail qui unit à la beauté du vers, la grande pensée de la charité chrétienne. C'est l'aumône prêchée dans le style des dieux. Aussi les membres de la St Vincent de Paul n'ont pas été insensibles à cette marque de courtoisie qui leur avait été ménagée par le rév. M. Lasfargues directeur du bazar. Un instant après, on tirait au sort une magnifique main en cire sous boçal destinée par son acquéreur, M. l'abbé H. Tête, à ajouter à l'ornementation de la chapelle de la société de St Vincent de Paul doit ériger dans le sanctuaire de Ste Anne de Beauré.

La soirée qui se prolongea jusqu'à onze heures se passa très agréablement. Romances des plus délicieuses exécutées parfaitement, chansons comiques qui excitaient le rire jusqu'aux larmes, discours et santés, rien ne manquait à la gaieeté française et pure qu'on rencontre rarement en dehors des œuvres de charité. A onze heures, M. l'abbé Rouleau entonna Bonsoir, mes amis, Bonsoir, qui toute la compagnie poursuivait avec entrain. Ce serait ingrat de ma part de ne pas mentionner M. Drouin qui nous a charmés par le talent comique qui le distingue. Que ceux qui ne sont pas encore venus à nos soirées de la halle Montcalm, ne se privent pas de ce plaisir. Je n'invite pas ceux qui nous ont honorés de leur visite, car il faudrait les payer bien cher pour les empêcher d'y revenir.

UN MEMBRE DE LA ST VINCENT DE PAUL.

A la société Historique et Littéraire.

CONFÉRENCE PAR M. L'ABBÉ LA-FLAMME.

Nous avons eu le plaisir d'entendre de nouveau, hier soir, à la salle de la société Historique et Littéraire, la conférence si remarquablement savante de M. l'abbé Laflamme sur "l'Origine du Saguenay."

M. l'abbé Laflamme a appelé sa conférence d'hier soir un mets réchauffé. Nous pouvions lui dire que si notre classe amie de la science avait souvent de ces réchauffés, elle ne s'en plaindrait pas du tout. D'ailleurs, M. l'abbé a dû s'en apercevoir par l'attention soutenue et l'intérêt profond que l'auditoire semblait apporter à sa conférence.

Comme nous l'avons dit précédemment, nous n'essaierons pas de donner un aperçu de ce travail. Le public, nous l'espérons, aura le plaisir de voir cette conférence imprimée, alors il la jugera à son mérite.

M. l'abbé Laflamme, avant de commencer sa conférence, a fait un éloge bien mérité de la société Historique et Littéraire de Québec. Cette société, fondée il y a un demi siècle, n'est pas à ses premiers pas dans la voie de la science, non plus, elle n'est pas à ses premiers bienfaits pour Québec et le Canada. Le savant professeur, en faisant l'éloge des présidents de cette société, n'a pas oublié le président actuel, M. Stewart, dans le moment au fauteuil. Ce littérateur, encore jeune, fait honneur à la société Historique et Littéraire aussi bien qu'à notre pays.

L'honorable M. Langelier a été fort heureux en rappelant les services que M. l'abbé Laflamme rend au pays par sa science. Les applaudissements ne pouvaient manquer de se faire entendre quand M. Langelier a dit que l'idée d'illuminer la ville de Québec à l'électricité et de faire marcher nos manufactures en utilisant la chute Montmorency comme force motrice, venait de M. l'abbé Laflamme. Cette idée qui a fait ruer grand nombre de personnes, il y a trois ans, à l'Université-Laval, est passée de l'état de théorie à la pratique, et voici que nous remercions M. l'abbé au nom de la science et du progrès de notre ville de Québec.

M. le Dr Matthews a secondé la motion de remerciements proposée par l'honorable M. F. Langelier.

M. Stewart, président de la société, nous a annoncé que M. W. Asho donnera, sous peu, la neuvième de la série de conférences poursuivie avec tant de bonheur jusqu'ici.

A NOS CORRESPONDANTS.

Toute correspondance doit être signée d'un nom responsable. Veuillez écrire lisiblement et être aussi bref que possible. La rédaction ne s'engage pas à adopter les vues ni les opinions exprimées dans les correspondances. Toute information sur des faits publics sera accueillie avec plaisir et est même sollicitée.

La justice est le pain du peuple; il en est toujours affamé. (Chateau braud).

SOMMAIRE DES ANNONCES.

La Lemay : Reviseur.
Jos. Lachance : Cour de Circuit.
Octave Lemieux & Co : Harmonium.
John Y. Welch : A louer.
A. R. Boy : Photographies à Lévis.
J. A. Gallagher : Concert.
Le Montagnais : Grande Excursion.
Z. Vézina : Cour Supérieure.
J. G. Couture : Institut Canadien.
Z. Vézina : Cour Supérieure.
M. Hogan : Bluets frais.
Joseph Lejage : A vendre.
Montambault, Langelier & Langelier : Avocat.
Jas. R. Woodward : Québec-Central.
William R. Dean : A louer.
L. J. Burroughs : A vendre ou à louer.
V. W. LaRue : Maison à louer.
Hamilton Bros : Maison à vendre ou à louer.
Pennee & Peer : Marchands à commissions.
A. A. Rhéaume : Avocat.
Gyr. Tessier : Propriété à vendre.
P. LeMay : Deux propriétés à vendre.
J. G. Scott : Chemin du lac St. Jean.
Poirier Bessette & Co : Ls Kiel.
Georges T. Davie : Avis.
Brunet, Laurent & Co : Vente sans précédent.

DEPECHE TELEGRAPHIQUES.

SIR CHS. DILKE DEVANT LE CONSEIL LIBERAL DE CHELSEA, BARONET ET BOURREAU.—A LA CHAMBRE FRANÇAISE.—LE Nihilisme A MOSCOU.—AU REICHSTAG.
Londres, 19.—Sir Charles Dilke s'est présenté aujourd'hui devant le conseil libéral et a déclaré qu'il avait décidé de ne tenir aucun compte et qu'il n'avait pas l'intention de résigner comme député.
Les libéraux de Chelsea ont voté confiance en Sir Charles Dilke par un vote de 294 contre 6.
On avait dit qu'un baronnet avait aidé le bourreau Berry lors de la pendaison des trois Northby. Sir Crespiigny, dans une entrevue aujourd'hui a déclaré qu'il était le baronnet mentionné par la rumeur publique; qu'il serait probablement nommé shérif d'Essex; qu'il désirait acquiescer de l'expérience afin d'agir lui-même s'il était obligé de le faire quand il n'aurait pas de bourreau. Il coucha à la prison la nuit précédant la pendaison et aida le bourreau.

Paris, 19.—M. de Freycinet a déclaré devant un comité de la chambre qu'il n'existait pas de complots royalistes contre la république.
Le comité par un vote de 10 contre 7 a rejeté le projet d'exclusion des princes royaux. Il a adopté par un vote de 11 contre 6 une motion demandant au ministère le pouvoir d'expulsion si c'était nécessaire.

Berlin, 19.—Au Reichstag aujourd'hui, Herr Von Puttkamer, ministre de l'intérieur, en défendant la loi contre les socialistes, a déclaré que cette mesure n'avait pas pour but de provoquer une discussion de la question socialiste, mais qu'elle n'avait pour but que d'empêcher la discussion de cette question avec un esprit révolutionnaire. Il a déclaré que le gouvernement dépendait de la loyauté du peuple et de sa fidélité à réagir contre le socialisme.
Le Dr Windhorst s'est déclaré en faveur de cette mesure; mais il a proposé certains amendements qui en diminuent la sévérité.
Il a proposé de limiter l'opération de cette loi à Berlin, et d'en prolonger l'extension à deux ans au lieu de cinq ans, comme le demande le projet.

Moscou, 19.—La police de cette ville a mis la main sur une circulaire nihiliste annonçant la mise à mort prochaine de plusieurs notabilités russes.

Montréal, 19.—M. Campbell, l'un des liquidateurs de la banque d'Échange, déclare que dès qu'on aura reçu confirmation du jugement rendu par le Conseil Privé en Angleterre, un autre dividende de 30 pour cent sera déclaré; et avec le dividende de 20 pour cent déjà payé cela fera 50 pour cent payé aux créanciers. Il restera 25 à trente pour cent de plus pour les créanciers.

Les recettes du Grand-Tronc pour la semaine du 13 février courant étaient de \$294,020, soit une augmentation de \$77,512 sur celles de la semaine correspondante de 1885. Le montant total des recettes à partir du premier janvier étaient de \$1,580,396, soit une diminution de \$12,095 sur celles de la même période de 1885.

Les recettes du Pacifique Canadien du 7 au 14 février courant sont de \$111,000, soit une augmentation de \$19,000 sur celles de la semaine correspondante de 1885.
Le nombre de milles de chemin en opération est de 3,527 milles.
Les membres du cabinet local à leur dernier voyage à Montréal, ont décidé de faire transférer un certain nombre d'alliés de l'Asile de la Longue Pointe à celui de St. Ferdinand d'Hallifax, comté de Mégantic. Ce dernier asile est sous les soins des sœurs de Charité.

Sir George Stephen a donné à Pied-de-Corbeau, le chef des Pieds noirs, un loquet et une chaîne d'argent. Le loquet contient un billet de passage perpétuel sur le Pacifique.
On va probablement distribuer des médailles commémoratives aux soldats de l'Ouest pendant la session.

NOUVELLES COURANTES

Arrivees aux hotels
Mountain Hill House.
20 février 1886.
Louis Beaubien, Beauce; P. J. Durkin, Toronto; R. W. d'Amours,

Canal de Panama; L. D. Doligny, Stanford; B. Thérèse, Arthabaska; ville; A. Trudel, St. Prosper; H. J. Houde, L. Houde, St. Antoine; W. Buckley, Montréal; N. Bernatchez, M. P. P. Montmagny; J. B. de Villers, Lotbinière.

M. et Mme Dale, Sherbrooke; M. Boshock, Berthier; Louis Rainville, Arthabaska; J. S. Thérèse, Beauce; M. Wilson, M. A. Hall, R. Gravel, E. L. Bond, Montréal; R. J. Ritchie, Moncton; Simon Cimon, L. H. Chaperon, Malbaie.

O. B. Kemp, Campbellton N.-B.; S. Hooper, Montréal; A. E. Gibbey, Chicago; Malcolm R. McKenzie, Montréal.

Sir A. P. Caron a fait, hier matin, une visite à la Citadelle.

I. Bégin, écuver, marchand, a été réélu à l'unanimité maire de Ste. Germaine du lac Témiscouata, pour la troisième fois.

Nouvelles maisons.—J. Foid et Cie, fabricants de papier, etc., Portneuf; Joseph Ford, Joseph Ford, fils, Thomas Ford, associés, Pennée et Peer, marchands de fleur, etc., Québec et Toronto; F. O. A. Pennée et Jos. N. Peer, associés, Beauce et Shink, fabricants de chaussures, Québec; Joseph Beauce et Louis Shink, associés, Cantin et Cie, ferblantiers et plombiers, Québec; P. Q. Cantin et E. Cantin, associés.

Le club Québec part cette après-midi, par train spécial, pour une excursion à St. Raymond. Ces raquetteurs se rendent à l'invitation d'un de leur membres M. Panet.

Dimanche, le 21 du courant, à la chapelle du Bon Pasteur à 9 1/2 heures, une messe sera dite pour les membres défunts du cercle Frontenac, et après la messe, on chantera un libéra pour le repos de l'âme de M. Joseph Edouard Trépanier.

Tous les membres sont invités à y assister ainsi que le public.

Mardi dernier, MM. Achille P. Caron et J. Emile Caron, ont donné à leur résidence un magnifique dîner aux membres du Montagnais.

Son Honneur le maire de Québec, présidait.

Il y eut plusieurs santés auxquelles MM. L. Bilodeau, T. Potvin, A. P. Caron, J. E. Caron, A. L. G. Dugal, A. Fontaine, I. P. Dery, répondirent avec beaucoup d'à-propos.

Grande récluction sur photographies pour le temps du carnaval. Portraits cabinet, \$2 00 la douzaine, portrait carte de visite: \$1,50 la douzaine. Le tout, fini avec la plus grande perfection. Visite sollicitée.

La Société de Colonisation a perçu en 1885 une recette de \$4,877,57 qui est le produit de quêtes ou de donations faites en faveur de cette œuvre, à la fois patriotique et religieuse, dans les différentes paroisses et missions de l'archidiocèse de Québec. La somme de \$5,393.09 a été dépensée pour le soutien des missionnaires, la construction des chapelles des nouvelles missions, pour la confection et l'entretien des routes de colonisation et enfin pour fournir des secours à des colons pauvres. Le surplus de la dépense a été pris sur le montant que la Société avait en main au 1er janvier 1885.

L'ouverture de la séance hier après midi, M. Molony, avocat de Giblin et Bresnahan, a adressé les jurés. M. Dunbar et Languedoc, procureur dans cette cause, ont ensuite adressé la parole au nom de la poursuite. Son honneur le Juge Andrews a passé en revue les faits de la cause, et les jurés sont retirés pour délibérer. A 6.30 heures, les jurés sont revenus et ont répondu à plusieurs questions qui leur ont été faites. Définitivement les défenseurs Martin Giblin et John Bresnahan ont été condamnés chacun à \$10, et la Corporation à \$80.

Le Révérend M. Marceau, vice-recteur de l'Université Laval, à Montréal, est à Québec.

Mgr Grandin a reçu le télégramme suivant de Sa Grandeur l'archevêque Taché:
« St. Boniface, Manitoba, 18 fév. 1886.
« Aujourd'hui, j'ai baptisé Pound-Maker (Pittamkahanapiwigin), et vingt-huit de ses compagnons actuellement dans la pénitencier.
(Signé), "Arch. TACHÉ."

Le Chronique annonce ce matin, qu'il n'est pas vrai que M. Laliberté, de St. Roch, ait l'intention d'ouvrir à Lévis, une succursale de son établissement.

M. St. Hilaire, M. P., est en ville. Il demeurera ici jusqu'après la session de la Législature.

Décès.
Nous regrettons d'avoir à enregistrer la mort de l'hon. Thomas McCord, l'un des juges de la Cour Supérieure, à Québec. Il est décédé à six heures, hier au soir, à l'âge de 57 ans.



Le réviseur du district électoral de Lotbinière, dans la province de Québec, nommé en exécution de l'Acte du cens électoral.

Donne, par le présent, avis qu'il a terminé et publié, de la manière prescrite par le dit acte, la première liste générale des ÉLECTEURS pour le dit district électoral.

Et que, conformément au dit Acte, il tiendra une séance pour la révision préliminaire de la dite liste, à Sainte-Croix, dans le dit district électoral, dans le comté de Lotbinière, dans la dite province, et dans l'ancienne salle de la Cour de Circuit du dit comté, à dix heures du matin, le septième jour du mois d'avril de l'année 1886.

Toute personne faisant objection à quelque nom inscrit sur cette liste, pourra en tout temps, avant le dit jour, et toute personne désirant ajouter quelque nom à cette liste, ou désirant l'amender autrement, pourra, le jour ou avant le trentième jour du mois de mars 1886, remettre au dit réviseur, ou lui expédier par lettre enregistrée, à son bureau ou à son adresse, à Sainte-Croix, un avis par écrit, et autant que possible d'après la formule donnée à cette fin dans l'annexe du dit acte, indiquant le ou les noms auxquels il est fait objection, ainsi que les motifs de cette objection, ou le ou les noms que l'on veut faire ajouter à la liste, avec les raisons à l'appui, et les particularités du cens électoral, et le domicile des personnes dont on veut faire ajouter le nom, ou les particularités de toute autre modification proposée, avec les raisons à l'appui; et tout tel avis devra être signé par la personne qui le donnera, et mentionner sa RÉSIDENCE, son occupation et son adresse postale.

Dans le cas où celui qui donnera ainsi un avis ferait objection au nom de quelque personne déjà inscrite sur la liste, il devra aussi faire remettre ou expédier par la poste, à la dernière adresse connue, de la personne dont on veut faire retrancher le nom, ou par lettre enregistrée, en même temps que le dit avis sera donné au réviseur, copie de l'avis donné.

Daté à Ste-Croix, ce 17ème jour de février 1886.

L. S. LEMAY, N. P.
Reviseur pour le district électoral de Lotbinière.
20 février 1886. 2f-105

Bulletin Commercial

Marché Monétaire de Montréal.
PREMIER BUREAU

Banque de Montréal, 203 1/2 à 207 1/2.
Banque Ontario, 111 à 119.
Banque du Peuple, 77 offert.
Banque Molson, 124 1/2 à 124.
Banque de Toronto, 104 à 104 1/2.
Banque des Marchands, 120 à 110 1/2.
Banque Union, 60 à 50.
Banque du Commerce, 123 1/2 à 123.
Banque Fédérale, 600.
Chemin de Fer Pacifique Canadien, 63 1/2 à 62.

COMPAGNIE DU TÉLÉGRAPHE DE MONTRÉAL, 117 1/2 à 116 1/2.
COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET ONTARIO, 50 1/2 à 51.
COMPAGNIE DU CHEMIN À LISSES DE LA CITÉ, 131 à 130 1/2.
COMPAGNIE DU GAZ DE MONTRÉAL, 191 1/2 à 195.
COMPAGNIE DE COTON DU CANADA, 85 de mandat \$23 offert.
COMPAGNIE DE COTON DE DUNDAS, 75 de mandat 70 offert.
COMPAGNIE DES TERRES DU NORD-OUEST, 76 1/2 à 75 3/4.

SECOND BUREAU
Banque de Montréal; ventes, 20 actions à 205, 125 à 205.
Banque Ontario.
Banque Molson.
Banque de Toronto à 104 1/2.
Banque des Marchands, 104 à 119.
Banque Union, 10 à 14.
Banque du Commerce; ventes, actions 100 à 123 1/2.
Banque Fédérale, 101 1/2 offert.
Chemin de Fer Pacifique Canadien, ventes, 25 actions à 63.
COMPAGNIE DU TÉLÉGRAPHE DE MONTRÉAL, ventes, 21 actions à 116 1/2.
COMPAGNIE DE NAVIGATION DU RICHELIEU ET ONTARIO, 25 à 50.
COMPAGNIE DU CHEMIN À LISSES DE LA CITÉ, 125 à 131.
COMPAGNIE DU GAZ DE MONTRÉAL, 375 à 195.
COMPAGNIE DE COTON DU CANADA 25 à 80.
COMPAGNIE DE COTON DE DUNDAS, 50 à 75.
COMPAGNIE DES TERRES DU NORD-OUEST, ventes, 100 actions 73.0 à 600.

New-York, 19 février.—Or américain, 4.00. Change Sterling, 4.88.
Liverpool, 19 février.—Coton languissant. Terre Haute, 4 15-16. Orléans, 5 3-16d.

New-York, 19 février.—Obligations de chemin de fer calme et ferme. Stocks fermes et en hausse à la clôture.

Montréal, 19 fév.—Farine—reçu 20 10 barils; ventes rapportées, 300 barils. Marché calme et les prix continuent à être sans changement, mais les indices sont en faveur des acheteurs.

MARCHE DE GROS, Montréal, 19 fév. 1886

Extra Supérieure.....\$4 00 à 4 10
Extra Supérieure..... 3 90 à 3 95
Fancy..... 3 80 à 3 90
Extra du printemps..... 3 70 à 3 75
Supérieure..... 3 30 à 3 40
Porte de boulanger (canad.)..... 4 30 à 4 40
Porte de boulanger (amér.)..... 4 5 à 4 90
Fine..... 3 2 1/2 à 3 25
Moyenne..... 3 00 à 3 10
Pollards..... 2 75 à 2 85
En sacs, Ontario (moyenne)..... 1 50 à 1 90
Do (extra du printemps)..... 1 90 à 1 90
Do (supérieure)..... 1 75 à 1 80
Do marque de ville..... 2 40 à 2 45

MARCHE DE NEW-YORK, 19 février.
Coton, ferme; terre haute, à 12,573. Orléans, 91c.
Farine languissant, reçu 19,132 barils, ventes 10,000 barils, \$2.80 à 3.25 pour la supérieure de l'état et de l'étranger; \$2.80 à 3.25 pour la commune à la chose extra de l'état et de l'étranger.
Farine de seigle ferme, de \$3.15 à 3.50. Blé, reçu 2,750 minots; ventes 40,000 minots; n. 2 rouge à 91c.
Seigle tranquille et ferme. Orges ferme.

Mais clos-ferme; reçu 316,200 minots; ventes, 696,000 minots, de 47c à 54c pour le mûle, et 47c à 54c pour le nouveau.
Avoine, tranquille; reçu 152,210 minots; ventes 60,800 minots, de 38c à 45c pour la mûle de l'ouest, et de 37c à 45c pour la blanche de l'ouest.
Porc ferme, de \$11.75 à \$12.00. Saïndoux languissant \$6.37 1/2.
Beurre ferme de 10c à 37c. Fromage ferme, 2c à 10c.

AVIS.

Québec, 11 février 1886.
M. David Rouleau.
Monsieur,

Vous m'avez par l'intermédiaire de votre avocat, M. Dunbar, d'avoir pendant le mois de janvier dernier fait usage à votre adresse de certaines expressions diffamatoires et injurieuses. Si tel est le cas, je suis prêt à déclarer que j'ai eu tort et à retirer toutes expressions que j'aurais pu employer et qui seraient de nature à porter atteinte à votre caractère comme citoyen.

Si j'ai en aucun temps dit que vous étiez orangeiste, ou franc-maçon, je le rétracte, étant bien aise d'apprendre de vous même que vous n'êtes pas orangeiste ni franc-maçon.

AVIS.

EST EN VESTE CHEZ
M. BELAND, 264, rue et faubourg St-Jean.
MM. DROUIN & FRERE, 26, rue St-Joseph, St-Roch.

MM. FILTEAU & FRERE, 27, rue Baude.
M. A.-O. RAYMOND, 46, rue la Fabrique.
M. S. CHAPERON, 35, rue la Fabrique.
MM. CASTONGUAY & VAILLANCOURT, rue St-Valier, St-Sauveur.

M. DARVAE, 151-153, rue St-Joseph.
M. N. CAMERON, 234, rue St-Jean.
M. DESCHENE & Co, rue St-Joseph.
25 janvier 1886. 61



GRANDE EXCURSION

A LA RIVIERE DU LOUP (en bas)
PAR LE CLUB DE RAQUETTES
"LE MONTAGNAIS"
SAMEDI, 20 FEVRIER.

Départ de Québec à 9 heures P. M. du quai de la Traversée.
Départ de Lévis par Train Spécial à 9,30 heures P. M.

Retour à Québec dans la soirée du Dimanche.
Prix du passage, aller et retour, Traversée comprise, \$2.00.

On pourra se procurer des billets de passage aux Salles du Club "LE MONTAGNAIS," haut de la halle Finlay et des membres du comité.

Des arrangements ont été pris avec les Hôtels pour loger les excursionnistes à des prix très réduits.

Tous les membres des différents Clubs de Raquettes de Québec et Lévis sont spécialement invités à prendre part à l'excursion en costumes.

16 février 1886. 5f-95

Canada
Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE.
District de Beauce.
No. 1333.

LOUIS NAPOLEON LABRECQUE, de la paroisse de Saint-Vital de Lambton, District de Beauce, Greffier de la Cour de Circuit, Demandeur;

vs.
"THE DOMINION OF CANADA LAND AND COLONIZATION COMPANY," corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Londres, Angleterre, Défenderesse;

et
DAVID MORIN, du Canton de Whitton, District de Saint-François, cultivateur, Tiers-Saisi.

Sur motion du Procureur du Demandeur, il est ordonné à la Défenderesse de comparaître sous les deux mois.
St-Joseph, 9 février 1886.
Z. VEZINA, P. C. S.
16 février 1886. 2f-37

CHEMIN DE FER QUEBEC ET LAC SAINT-JEAN

Le et après LUNDI, le 2 NOVEMBRE, trains circuleront tous les jours (excepté dimanches) pour et de la station du Palais Québec, comme suit:

ALLANT AU NORD
6.35 a m Train mixte laissera Québec pour St-Raymond, arrivant à 10 a. m.
4.00 p m Train de la malle laissera Québec pour la Rivière à Pierre, arrivant à 7.45 p. m.

ALLANT AU SUD
6.00 a m Train de la Malle laissera la Rivière à Pierre tous les jours, excepté le Dimanche et le lundi, pour Québec arrivant à 9.55 a. m.

3.00 p m Train mixte laissera St-Raymond à 3.00 p. m. pour Québec, arrivant à 6.30 p. m.

Train de la malle reviendra de la Rivière à Pierre à 8.30 h. p. m. tous les samedis, à St-Raymond, arrivant à 9.45.

Les trains circuleront sur l'heure du Eastern Standard.
Le train de malle se rencontre à St-Ambrise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, ainsi les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.
J. G. SCOTT, Secrétaire et Gérant.
Chambres Commerciales.
22 janvier 1886. 65

Canada, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE.
District de Beauce.
No. 1333.

LOUIS NAPOLEON LABRECQUE, de la paroisse de Saint-Vital de Lambton, District de Beauce, Greffier de la Cour de Circuit, Demandeur;

vs.
"THE DOMINION OF CANADA LAND AND COLONIZATION COMPANY," corps politique et incorporé, ayant son principal bureau d'affaires dans la cité de Londres, Angleterre, Défenderesse;

et
URBAIN GOSSELIN, du Canton de Whitton, dans le district de Saint-François, cultivateur, Tiers-Saisi;

Sur motion du Procureur du Demandeur, il est ordonné à la Défenderesse de comparaître dans les deux mois.
Saint-Joseph, Beauce, 9 février 1886.
Z. VEZINA, P. C. S.
16 février 1886. 2f-98

CHEMIN DE FER QUEBEC-CENTRAL

Arrangements d'automne et d'hiver.
A COMMENCER
LUNDI, LE 18 JANVIER 1886

Les Trains circuleront comme suit:

Table with columns: Mallet, Mixte, Fret. Rows: Départ de Sherbrooke pour Jonction Beauce, Lévis et Québec; Arrivée à Lévis; Arrivée à Québec; Départ de Québec pour Sherbrooke et divers endroits de la Nouvelle-Angleterre; Arrivée à Lévis; Arrivée à Sherbrooke; Arrivée à Lévis pour St-François; Départ de St-François pour Lévis; Arrivée à Lévis.

Le départ des trains se fait aux heures du "EASTERN STANDARD."

Il y aura un quart-d'heure d'arrêt à la Jonction de Beauce, afin de permettre aux voyageurs de prendre un goûter.

Il y a RACCOURCIMENT certain à Sherbrooke avec les convois du Passumpsic et du Grand-Tronc et le Vermont Central pour aller à Newport, Portland, Boston, New-York, et tous les points de la Nouvelle-Angleterre, et pour Montréal et l'Ouest via le Lac Memphringham. A la Jonction Harlaka avec le chemin de fer Intercolonial pour la Rivière-du-Loup, Cacouna et les endroits de Baies de Mer le long du Saint-Laurent et tous les endroits des provinces maritimes; à Québec avec les steamers de la Compagnie de Navigation Saint-Laurent et Saguenay, et avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. R. WOODWARD, Gérant-général.
Sherbrooke, 6 février 1886. 1a-88

MACHINE A CIGARETTE

A L'USAGE DES FAMILLES.
(Brevetée par le Dr CASGRAIN, en France, aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Espagne et à Cuba).

La machine la plus jolie, la plus simple et la seule pratique inventée pour faire rapidement la cigarette.

BOITE EN NICKEL, RUBAN EN SOLE. DIMENSIONS: longueur 41 pouces; largeur 11 pouce; hauteur 2 p. Poids 4 onces.

Cigarettes grosses ou petites à volonté.
Choisissez du bon tabac: vous aurez une bonne cigarette, et vous saurez ce que vous fumez.

DIRECTION
La machine étant ouverte, la manivelle à droite, étendez également sur le ruban, la quantité requise de tabac convenable. Tournez un peu la manivelle du côté opposé à vous, ce qui fermera la machine et entraînera le tabac. Introduisez, entre les rouleaux et jusqu'au tabac, une feuille de papier dont vous aurez mouillé la partie gommée, laissant cette dernière en dehors et du côté opposé à vous. Alors, tenant la machine solidement fermée avec la main gauche donnez deux tours avec la manivelle et le papier sera enroulé. Lâchez la manivelle et la cigarette est achevée. Il ne reste plus qu'à couper, avec des ciseaux, le tabac qui excède le papier. On doit employer du papier gommé à l'avance, tel que le Cosmopolite.

En vente chez
AMYOT & FRERE, 38, rue St Pierre.
26 janvier 1886. 65

PHOTOGRAPHIES A LEVIS. GRANDE REDUCTION

POUR LE Temps du Carnaval.
PORTRAITS DIT CABINET \$2 LA DOUZAINE.
PORTRAITS DIT CARTE DE VISITE \$1.50 LA DOUZAINE.
Fins avec le plus grand soin.

UNE VISITE EST SOLLICITEE.
A. R. ROY, Côte du Passage.
18 février 1886. 100

DEPOT GENERAL

Lo soussigné désire informer ses amis et le public en général, qu'il vient d'ouvrir un DEPOT GENERAL, et qu'il a tenu compte de toutes les nuances, y compris le "New York Illustrated Sporting World." Aussi, un excellent choix de Cigares, Tabac à Fumer et à Chiquer, Cigarettes, Pipes, Porto-Cigarettes, Porte-Cigarettes, Papeteries, etc.

A L'ENSEIGNE DU TAMBOUR, 234, Rue St-Jean.
P. N. CAMERON.
20 janvier 1886. 1m-60

A Vendre ou Louer.

Deux magnifiques maisons neuves, Bijou Terrace, Avenue des Erables. Dix chambres, cour spacieuse, très chaudes, muraille lambrissée à l'intérieur et à l'extérieur. Drainage et eau devant être introduits le printemps prochain: exemptions des taxes de la ville. Loyer: \$110 et \$160.

— AUSSI —
Dans les édifices de l'Hôtel Union, Rue du Palais, une magnifique Salle de Billard et une Buvette, avec appartements à habiter au-dessus; et chambres à exposer des échantillons. Résidence confortable de 9 chambres, à l'étage supérieur; loyer, \$80: exemption de taxes.
Jos. Levalle, gardien, conformément à entente.
L. J. BURROUGHS, 105, Rue St-Pierre.
5 février 1886. 1m-86

HEMORROIDES HEMORROIDES. REMEDE SUR ENFIN TROUVE

QUE PERSONNE SOUFFRE MAINTENANT
Un remède sûr pour les hémorroides sanguantes, démanchantes et ulcérées a été découvert par le docteur Williams (remède sauveur). Demandez l'Onguent sauveur contre les hémorroides, du Dr Williams. Une seule boîte a guéri des cas chroniques de la pire espèce et existant depuis 25 à 30 ans. Personne ne souffrira cinq minutes après être procuré ce remède. Les lotions et l'emploi des instruments font plus de mal que de bien. L'onguent sauveur contre les hémorroides du docteur Williams absorbe les tumeurs, enlève les démanagements (surtout la nuit, une fois qu'on est chancelant au lit). Il agit comme un cataplasme, donne un soulagement de suite, et il n'est préparé que pour la guérison des hémorroides et pour rien d'autre chose.

Lisez ce que dit l'hon. J. M. Coffinberry de l'Onguent sauveur du docteur Williams contre les hémorroides: "Je me suis servi d'une foule de remèdes contre les hémorroides, et j'ai le plaisir de dire que je n'ai jamais rien trouvé pour donner un soulagement immédiat et aussi sûr que l'Onguent sauveur du docteur Williams."

En vente chez tous les pharmaciens et envoyé par la malle sur réception d'une piastre (\$1).

WILLIAMS MED'G Co., propriétaires, Cleveland, Ont.

Vendu par EDMOND GIROUX & Cie, 37 et 39, rue St-Pierre, Québec.
22 janvier 1886. 67

A Vendre ou à Louer.

Cette magnifique résidence bâtie en briques, No. 523, rue St-Jean (en dehors), Mont-Plaisant. Cette maison commande une vue splendide sur les alentours, est de construction solide, et est chauffée à l'eau et à la vapeur. La propriété a 119 pieds de front sur 145 de profondeur, il y a une étable et une remise très confortables.

Rez-de-chaussée—Grande cuisine, 2 chambres à coucher, 2 chambres à provisions et deux caves.

1er Etage. Salon, Salle à Dîner, Bibliothèque et grande salle.

2e Etage. Chambres à Coucher, Bain et lieux d'aisance.

Tout dans un ordre parfait, a été peinturé et tapissé dernièrement, et fera la plus jolie résidence de la ville.

S'adresser à HAMILTON BROS, 15 Bell's Lane.
2 février 1886. 1s-80

NOUS VOILA DE NOUVEAU

Nous voilà de nouveau et à meilleur marché que jamais:
Prétez un moment d'attention à cette circulaire et de plus apportez-la avec vous comme guide des marchandises et des prix.

Un lot de Drap de Couvertes et moutonné à moitié prix.

Président, double largeur, de 30c en montant. Tweed tout laine, de 30c en montant. Serge

DERNIERE EDITION

M. Jos. Israël Tarte est-il maintenant bien convaincu de la haute estime qu'on a pour lui les électeurs de ce parti ? Dans sa propre paroisse, dans St. Colomban même, il ne peut dire un seul mot. Sa seule présence dans une assemblée publique est la garantie d'un fiasco. M. Tarte, assez longtemps vous vous êtes moqué de l'opinion publique, assez longtemps vous avez joué votre rôle ! Le peuple vous connaît. Ceux qui vous servent aujourd'hui vous méprisent et ceux qui vous insultent ne s'en portent pas plus mal. Vous êtes connu quoi ! Que votre opprobre vous soit léger !

Comment se fait-il que le *Columbian Boy*, en soit rendu à ne plus pouvoir être entendu au milieu de ses chers amis de Sillery, comment se fait-il que, dans cette paroisse, qui était jadis unanime en sa faveur, M. Caron ait besoin de deux cents employés du gouvernement pour lui servir de gardes du corps. Ah ! le peu de paille ! il brûle donc encore au cœur du peuple ! — Achez, saluez, faites votre œuvre de corruption ! — Le peuple prend l'argent et il fait bien, mais le jour du vote, vous verrez... vous en avez eu le présage jeudi soir.

Echos de l'assemblée de Sillery

Les hommes de M. Jos. Bigauette et ceux de M. le conseiller Power—lesquels travaillent tous pour le gouvernement—ont-ils été payés comme d'habitude jeudi après-midi ? Pour ces gens étaient-ils tous rendus à Sillery ? Combien leur transport a-t-il coûté ? Est-ce l'enthousiasme pour M. Caron qui les a entraînés ?

Au fameux dîner du club de la garnison qui a précédé l'assemblée de Sillery, il s'est passé des scènes superbes. Citons pour aujourd'hui le cas de M. Valin M. P., qu'on a tourné en ridicule et aux dépens duquel on s'est amusé, une demi-heure durant, sans qu'il s'en aperçoive. Ceci est mal, très mal, on devrait mieux récompenser la fidélité légendaire de M. Valin.

Il paraît que le gouvernement va faire imprimer à vingt mille exemplaires le discours de M. Tarte à Sillery pour le distribuer partout. Quelle besogne pour les imprimeurs.

On pose le problème suivant : Etant donné un avocat qui a droit de faire mine d'oter sa blouse sur un husting et de faire appel aux *Secoundrels* qui ne veulent pas le laisser parler ?

Un tableau : Nana-Sahib va parler ; son reporter s'apprête à stenographier. Reporter—Vais-je prendre votre discours au long. Nana—Oui, in extenso. Reporter—Attendez que je prépare mes crayons..... Nana—Etes-vous prêt ? Reporter—J'y suis. Nana—Messieurs..... "Croquignoles, Stoneham, vendu !" Nana au Reporter—N'écrivez pas cela : "Bienville, Champ-de-mars, vas voir ton petit taureau." Reporter—Dois-je entrer cela ? Nana—(enragé) F.....e moi la paix ! Finalement, la foule continuant à faire elle-même le discours de Nana-Sahib, celui-ci dispense le reporter de continuer à écrire. Voilà pourquoi les journaux n'ont pas publié le discours de M. Tarte.

M. Desjardins, M. P. P. a escorté Sir A. P. Très-bien ! Il est aussi bon que chacun arbore franchement ses couleurs. A propos, cette rumeur de l'entrée de M. Desjardins dans le gouvernement local ! Ya-t-il quelque chose de vrai là-dedans ? Dans tous les cas, si le gouvernement local a besoin d'un ministre, il ferait peut-être aussi bien de ne pas le prendre parmi les gens qui font queue à Sir A. P. Qui vivra verra !

Il y a des gens qui prétendent que M. T. C. Casgrain aurait très-bien parlé jeudi soir si l'assemblée avait voulu l'entendre. Il aurait expliqué comment il a été nommé avocat pour faire pendre Riel, quels sont ceux qui, avant lui, avaient refusé de jouer ce triste rôle etc., etc. On nous dit que M. Casgrain était aussi en verve que possible jeudi soir. L'assemblée a certainement été injuste à son égard, lui qui distribuait si libéralement les billets de banque à droite et à gauche !

Depuis quand M. Tarte joue-t-il du bâton dans les assemblées. C'est très-nouveau cela pour un journaliste.

Nous publierons un document inédit, d'un intérêt considérable : "PROPHETIES DE REGINA" écrites par Louis Riel lui-même, dans sa prison, peu de temps avant sa mort. M. Lemieux, l'un des défenseurs de Riel, les a reçus de l'auteur, et a eu l'obligeance de nous les passer. Nous les ferons suivre de la signature autographe de Riel.

Funérailles du cher Frère Sébastien

Les funérailles du cher Frère Sébastien ont eu lieu ce matin à l'église St. Patrice, au milieu d'un grand concours de fidèles. Au-delà de 100 personnes distinguées, de deux nationalités canadienne et irlandaise de notre ville, assistaient aux funérailles, et parmi lesquelles nous avons remarqué MM. H. J. B. Chouinard, Maloney, Ousliir, Carbray, D. G. Power, Verret et Pamphile Lemay, ainsi que trois des frères du cher Frère Sébastien et trois de ses beaux-frères.

Au cheur, il y avait vingtaine de membres du clergé ainsi que le cher Frère Reticus, Provincial, les directeurs des écoles des Frères de la ville et M. le Dr. Robitaille, affilié à l'Institut des Frères.

Dans la nef, il y avait environ 1500 élèves et leurs professeurs ; bien que par une délicate attention, les Frères en ont envoyé une députation de 400 de leurs élèves au service de M. Juneau, inspecteur d'écoles. Ce service avait lieu ce matin, à St. Roch, en même temps que celui du Frère Sébastien.

La levée du corps a été faite par le Rév. P. Cronan, assisté de MM. les abbés Dupuis et Vaillancourt. Le Rév. P. Cronan a aussi officié assisté des mêmes abbés. Le Rév. P. Burke, recteur des Bénédictins de l'église St. Patrice, a fait, avant le *libera*, une allocution de circonstance.

L'Union Musicale, sous la direction de M. E. Dugal, et assisté d'une quarantaine d'élèves de l'école St. Jean-Baptiste, a chanté la messe harmonisée de Perrault. A l'offertoire, l'Union Musicale a rendu un *Piè Jesu*; au *Sanctus*, M. Fortunat Dorval a chanté "Arrête ici passant," et à la communion "la mort du juste" a été chantée par le cœur des élèves de l'église St. Jean, sous la direction du Frère Paul O.

L'Union Musicale, afin de prouver une fois de plus sa reconnaissance pour les services que l'Institut des Frères rend à la jeunesse de Québec, a fait offrir spontanément de remplir la partie musicale de ces funérailles.

L'église était toute tendue de noir, et de nombreux luminaires entouraient le cercueil. Ce service de 1re classe a été fait aux frais de l'église St. Patrice ; c'est aux révérends Pères de St. Patrice qu'est due cette générosité.

Environ 100 voitures ont accompagné les restes du regretté défunt jusqu'au cimetière Belmont.

M. Tarte est remis à lundi

Notes commerciales

Les faillites, pendant la semaine écoulée, telles que signalées par l'agence Dunn & Co., ont été de 238, aux Etats-Unis, et de 37 au Canada, soit un total de 275, comparé à un total de 289 la semaine dernière, et de 287 la semaine précédente.

Le nouvel élévateur du Canadian Pacific à Montréal, ayant une contenance de 600,000 boisseaux est maintenant ouvert.

Il y a des fraises sur le marché de New-York qui viennent des serres du sud. Elles sont au nombre de dix dans de petites coupes qui se vendent au détail \$3.50 ou 35c. la fraise.

Vu l'épidémie récente et l'usage fait des bâtiments comme hôpital, il n'y aura pas d'exposition à Montréal cette année.

La mort de l'Hon. Juge McCorl, cause en ville des regrets universels. Avant d'être appelé sur le banc, il avait été secrétaire de la commission de codification du code Civil de cette Province.

Magistrat distingué, il a fait honneur à la haute position qu'il a occupée et il laisse un nom sans tache. Il a contracté sa dernière maladie par suite des fatigues de son dernier voyage dans le District de Bonaventure où il a été chargé d'administrer la justice, obligé de voyager par un froid de 20 degrés au-dessous de zéro il était à rivé jeudi, le 11 du courant, de Percé et le lendemain il ressentit les premiers symptômes de l'inflammation de poumons qui l'a emporté. Le barreau de cette ville doit se réunir cette après-midi pour adopter des résolutions de condoléance, et lundi la cour s'ajournera par respect pour la mémoire du défunt. Nous offrons à la famille nos plus sincères condoléances.

NOUVELLES COURANTES

Cour de police.

Disette à la cour de police, aujourd'hui.

Les Commissaires du Havre. Les commissaires du Havre de Montréal ont eu avant-hier, leur assemblée annuelle à laquelle ont été soumis les rapports suivants : En 1885, 929 steamers ayant un tonnage de 385,352 tonneaux sont entrés dans le port ; 4,074 gr. élett s. tonnage 339 628 ; nombre total de vaisseaux, 5,003 ; total de tonnage, 724,975. Le premier bâtiment est arrivé dans le port le 5 mai et le dernier est parti le 7 décembre.

En 1884 le nombre de steamers et de goëlettes a été de 4,803 avec un tonnage de 726,015 ce qui donne

une légère diminution pour 1885. Le premier bâtiment est arrivé dans le port le 22 avril et le dernier est parti le 18 décembre.

L'état comparatif des vaisseaux venant d'outre-mer démontre qu'en 1885 on a eu 441 vapeurs océaniques ; tonnage 619,647 ; 2 navires, tonnage 2,972 ; 76 barques, tonnage, 45,560 ; 1 brick, tonnage 336 ; 23 brigantins, tonnage 6,141 ; 86 goëlettes, tonnage 9,376. Total 629 vaisseaux, tonnage 683,854 contre 626 en 1884 dont tonnage 649,474. Le plus grand nombre de vaisseaux dans le port, en 1885, a été 43, le 15 juillet. La navigation océanique s'est ouverte le 5 mai et a été close le 7 décembre.

Nouveau règlement de douane

A partir du 1er mars prochain, tous les voyageurs se rendant dans n'importe quelle partie des Etats-Unis, par le Grand Tronc, via Island Pond, Ogdensburg, Suspension Bridge, Buffalo, Port Huron, Detroit, etc., pourront faire visiter leurs bagages par les employés des douanes américaines, à Montréal, Prescott, Toronto, London, Stratford.

Après cette visite les bagages seront placés dans des chars scellés et passeront la frontière américaine sans autre visite.

Assemblée générale de la Société St. Jean Baptiste de St. Colomban de Sillery

La Société St. Jean Baptiste de St. Colomban de Sillery doit se réunir demain, pour protester contre les résolutions qui ont été lues à l'assemblée convoquée jeudi dernier par Sir A. P., et pour ratifier les résolutions adoptées l'automne dernier à Sillery et si hypocritement appliquées par M. Tarte.

Cour du Recorder

Pas de prisonniers ce matin à la cour du Recorder.

Plusieurs causes pour cotisations ont été retournées en cour.

Erratum

Dans notre première édition, dans la nouvelle intitulée *Mairie*, il faut lire Ste. Germaine du Lac Etchemin au lieu de "du Lac Temiscouata."

Conférence

M. J. M. Lemoine, donnera mardi prochain, une conférence à la Y. M. C. A. sujet : "Une visite au champ de bataille de Waterloo."

Listes électorales

Les listes électorales pour St. Alban, les Ecureuils, les Grondines, la Rivière à Pierre, comté de Portneuf, sont déposées au bureau du shérif, à la disposition du public.

Paralytie

Mardi soir, un jeune homme du nom de Lantier qui marchait dans la rue de la Fabrique a été subitement frappé de paralytie. Il a été aussitôt transporté chez lui, 320 rue St-Jean.

Les licences à Toronto

Le principal sujet de conversation dans les hôtels hier, était le projet du gouvernement d'Ontario, d'augmenter les droits des licences. Les hôteliers sont indignés et disent qu'il leur faudra vendre 10 cents le verre. Ce sera, disent-ils, encore la ruine de plusieurs petits hôtels.

Les amis de la tempérance jubilent et attribuent l'action du gouvernement au travail fait par les unions de tempérance.

A une assemblée spéciale du conseil de ville le rue ce soir, on a adopté, par un vote de 20 contre 15, une résolution demandant à ne pas augmenter le prix des licences et à ne pas diminuer le nombre des hôtels.

Cadéau

Hier soir les membres du club, *Le Voltigeur* de Lévis ont présenté à leur président une magnifique médaille en or, sur laquelle on voit gravée une jolie paire de raquettes.

Chance rare

Nos lecteurs feront bien de regarder la nouvelle annonce de M. Ed. Hickey, de St. Roch. En effet, ce monsieur vient de recevoir des cantons de l'Est 20 belles vaches à lait, qu'il offre en vente. Elles sont toutes de bonne race, et les acheteurs n'auront qu'à se féliciter de leurs acquisitions. Avis aux commerçants.

Mort d'un Veteran

M. Jean-Bte. Lalonde, de Sainte-Marthe, vient de mourir, à l'âge de 92 ans.

Ce vétéran de 1812 est mort dans des circonstances très tristes.

Parti vendredi matin pour aller voir un de ses amis, qui demeurait à Saint-Clet, il ne fut pas revu le soir, et ses parents inquiets firent des recherches dans la campagne.

Au bout de quelques heures, on découvrit le malheureux vieillard assis dans un champ, près d'une clôture. Il était mort.

Décès

A St-Colomban de Sillery, le 4 du courant, est décédée Marie Anne, âgée de 6 ans et 7 mois, enfant en bas âge de M. N. r. Roy, sacristain.

Le convoi funéraire partira de la demeure de son père, à 3 hrs P. M. demain après vépres pour se rendre à l'église. Parents et amis sont priés d'y assister.

ANNONCES NOUVELLES

A Vendre.

20 MAGNIFIQUES VACHES A LAIT, Justement arrivées des Cantons de l'Est. Par ED. HICKEY, Coin des rues St-Roch et Ste-Marguerite. Sans rivales dans le marché. 20 février 1886. 106

Magnifique Harmonium

à vendre à bon marché, PAR OTAVE LEMIEUX & CIE.

Maison à Louer.

A la Canardière, sur le chemin de Beauport, à un mille du pont de Dorchester. Une magnifique résidence à louer, avec toutes améliorations modernes. Neuf appartements avec cuisine et trois appartements en dessous. S'adresser à V. W. LARUE, ou à J. T. LEVALLÉE, Chien d'Or. 4 février 1886 82

Bluets Frais.

50 CAISSES DE BLUETS dernièrement reçues. Tout aussi bons qu'en été. A vendre chez M. HOGAN, Marché Montcalm, et rue Des Jardins. 15 février 1886. 6f-91

MONTAMBAULT, LANGELIER, LANGELIER & TASCHEREAU, AVOCATS, No. 56, RUE ST-PIERRE, BASSE-VILLE. Suivront régulièrement les cours des districts de Montmagny et de Beauce. 9 février 1886. 1m-92

PENNÉE & PEER, MARCHANDS A COMMISSIONS DE FLEUR, GRAINS ET PROVISIONS, Québec et Toronto. BUREAU A QUÉBEC, BUREAU A TORONTO, 133, rue St-Pierre. 43, Wellington East. 30 janvier 1886. 6m-78

DAME MARIE ANNE LAFOND, épouse de Athanase Douville, de la paroisse de St-Casimir, dans le district de Québec, marchand, dûment autorisée à ester en justice. Demanderesse ; Le dit ATHANASE DOUVILLE, du même lieu, Défendeur. Une action en séparation de biens a été ce jour instituée en cette cause. Québec, 3 février 1886. J. A. LEMAY, Proc. de la Demanderesse. 5 février 1886. 1m-83

LIVRES ! LIVRES ! Chez FILTEAU ET FRERE, rue Basse. Mémoires par De Gaspé..... \$ 1.00 Histoire et Vie de M. de Maisonneuve, 300 pages gr in-8 enrichi de belles gravures..... 1.00 La Revue Canadienne, complète, par livraison, 21 vols..... 50.00 Garneau—Histoire du Canada, 4 vols..... 6.00 Ferland—Histoire du Canada, 2 vols..... 2.50 Les Soirées Canadiennes, 5 vols, première série..... 20.00 Le Répertoire National, 4 vols..... 16.00 Le Chien d'Or, roman historique, traduit de l'anglais par Lemay, 2 vols..... 75c 20 janvier 1886 44

CONCERT DU Club de Raquettes Emerald A LA Salle Saint-Patrice, LUNDI SOIR, 22 COURANT. Les meilleurs Amateurs de la ville ont promis leurs concours pour cette occasion. BILLETS—Parterre..... 35 cts. " Galerie..... 25 " Ceux qui auront des billets de parterre pourront se réserver des sièges moyennant 15 centis s en sus chez John E. Walsh, Libraire de la rue St-Jean, où se trouve le plan de la Salle. Il y a aussi des billets à vendre chez Wright & Cie, Bernard & Allaire, et les membres du comité en auront à la disposition du public. J. A. GALLAGHER, Secrétaire du Comité du Concert. 17 février 1886. 5f-99

A LOUER. Cette jolie maison si bien située sur la rue d'Antoine, No. 93, en arrière de l'Eglise "Châtelain," et occupée pendant plusieurs années par Madame Wilkie. JOHN Y. WELCH, 18, rue St-Jacques, Basse-Ville. 18 février 1886. 6f-101

L. A. BERGEVIN,

35 à 45, RUE NOTRE-DAME, TAILLEUR FASHIONABLE, MANUFACTURIER DE HARDRES FAITES ET MARCHAND DE MARCHANDISES SECHES EN GENERAL. Habillements pour Messieurs faits sur commande sous le plus court délai, COUPE PERFECTIONNÉE MAIN D'ŒUVRE GARANTIE. Spécialité : Marchandises de haut goût à bas prix. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE OU A LOUER.

Ce grand terrain au fond du moulin Peters, rue du Prince-Edouard, ayant une superficie d'un-delà de douze mille pieds, propre à y faire le commerce de bois de construction ou de chauffage. Possession immédiate, si on le désire. S'adresser à DUBEAU & CIE, ou à J. B. Z. DUBEAU. 21 janvier 1886. 3fps 3s-52

TANNAGE A LA FAÇON. TANNERIE DUGAL, QUÉBEC.

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire parvenir à l'établissement du sous-signe. TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité. Prix modérés. JOSEPH DUGAL, TANNEUR, 330 et 332, RUE ST-VALIER, SAINT-ROCH. 20 janvier 1886. 1a-10

UNE AUTRE GUERISON Obtenue par l'Eau Minérale St Léon

MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE. Messieurs.—Depuis près de quarante ans je souffrais horriblement des bronches. Après avoir essayé différents remèdes, sans aucun soulagement, je me suis décidé à faire usage de L'EAU ST LÉON, j'en ai fait usage depuis sept mois et je suis maintenant complètement guéri. A ceux qui désireront avoir quelques informations, je crois qu'il sera de mon devoir de faire part de mon expérience, s'ils s'adressent à moi, à mon bureau, No. 139, rue St-Pierre où à ma résidence privée, No. 39, rue St. Patrice.

HONORÉ CASALTY, H. C. S. La célèbre Eau Minérale de St Léon est en vente chez tous les principaux Pharmaciens et Epiciers de la ville pour la modique somme de 25 cts le gallon.

GINGRAS, LANGLOIS & CIE, Seuls Agents pour toute la Puissance, Vis-à-vis l'Archevêché. 20 janvier 1886. 1a-41

LUNDI, 1er FEVRIER Sera donné au public l'avantage de se procurer des Marchandises A DES PRIX SANS PRECEDENTS

Etant obligé de transporter ailleurs la balance de notre stock, nous prévenons ceux qui n'ont pu encore nous faire visite, de profiter de cette occasion pour faire leurs achats. NE PAS OUBLIER QUE C'EST LUNDI, LE 1er FEVRIER

Que commença notre deuxième grande vente de MARCHANDISES ENDOMMAGÉES et de la balance de notre immense stock, sur lequel nous avons fait une grande réduction. BRUNET, LAURENT & CIE, SAINT-ROCH 29 janvier 1886. 4m-70

PIANOS ET HARMONIUMS.

Les superbes pianos sous BIVAX dans aucun pays fabriqués par "HEINTZMAN & Co", et ceux de "NEWCOMBE & Co." dont les points d'excellence sont Richesse et Sonorité de Son, Volume, élégance, fini et Solidité, ont obtenu les plus hautes distinctions à l'Exposition Universelle tenue à la Nouvelle-Orléans en mai 1885, Médailles, Diplômes et Mention Honorable pour le MEILLEUR PIANO AMERICAIN ET CANADIEN.

Il s'est aussi recommandés par les professeurs de musique les plus éminents, les artistes, les communautés religieuses, le clergé, etc. Aussi constamment en magasin les pianos connus des marques suivantes : Weber & Co., Mozart, Stanley & Co., Williams & Son. Harmoniums, de BELL & CO., W. DOHERTY & CO., TORONTO STANDARD ORGAN CO., E. G. THOMAS & CO. Musique en feuilles et en brochures, Romances, Morceaux, et Musique sacrée, etc. Accord et réparations de Pianos et d'Harmoniums. BERNARD & ALLAIRE, EDITEURS DE MUSIQUE, No. 77 et 79, Rue St-Jean, Haute-Ville. Machines à Coudre et a Tricoter. Seul agent à Québec des célèbres Machines à Coudre Domestic, de New-York, Wilson B, Wanzer, Wilson Oscillating Shuttle, et grand général pour la Puissance des "QUEBEC" et "QUEBEC-A." Agence générale des MACHINES A TRICOTTER de "Franz & Pope," dont le parfait fonctionnement est garanti pour toutes espèces de tricots quelconques ; l'enseignement pour faire fonctionner la machine est donné gratuitement à notre établissement. Réparations de Machines à Coudre et à Tricoter, promptement exécutées. BERNARD & ALLAIRE Coin des rues St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville, Québec. Québec, 22 janvier 1886. 6-12

J. GILBERT, CORDONNIER.

206 et 208, Rue St-Jean, Québec. Tient constamment un assortiment général de Chaussures pour hommes ; Souliers Satin Bleu Pâle, Satin Blanc, Satin Noir, Kid Blanc, Chevreau Noir et Souliers perlés noir et blanc. Aussi, Chaussures en Cuir, en Drap et en Caoutchouc de goût et de fantaisie à des prix modérés. 20 janvier 1886. 1m-39

Canada, } Dans la Cour Supérieure. Province de Québec, } District de Québec. Alphonse Racine et al. Requêteurs vs. Herménégilde Toussaint, marchand, de St-Saint-Philomène, Fortierville, Faillit. et Alphonse Gaumont, de Saint-Jean Deschallons, marchand, Curateur.

Avis est par le présent donné par le sous-signe, Alphonse Gaumont, curateur subrogé, que les immeubles suivants, savoir : 1. Une terre située en la paroisse de Sainte-Philomène de Fortierville, en la triblisme concession, du contenu de deux arpents de front sur vingt-huit arpents, plus ou moins, de profondeur ; bornée par devant au nord au chemin de la Reine, par derrière au sud à la quatrième concession, joignant d'un côté au nord-est à l'Église LeBeuf, d'autre côté au sud-ouest à Cyrille Toussaint—avec maison, granges et étables dessus construites, circonscrites et dépendances ; la dite terre connue sous le numéro sept cent douze (712), des plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Saint-Jean Deschallons, comprenant celle de Sainte-Philomène. 2. Un compeau de terre de forme irrégulière, sis et situé en la quatrième concession de la paroisse de Sainte-Philomène Fortierville, du contenu de quarante-trois arpents en superficie, plus ou moins, coupé par le chemin de la Reine, la partie située au sud-ouest du dit chemin, formant environ trente-cinq arpents, plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui, huit arpents, aussi plus ou moins, et celle située au nord-est d'icelui huit arpents, aussi plus ou moins, sans garantie de mesure précise ; le dit compeau terre faisant partie du lot sept cent vingt-trois, des plan et livre de renvoi du cadastre pour la dite paroisse de Saint-Jean Deschallons, comprenant celle de Sainte-Philomène, seront mis à l'enchère et par moi vendus au plus offrant et dernier enchérisseur, à Saint-Jean Deschallons, à la porte de l'Église de la dite paroisse, argent comptant, à ONZE heures du matin, le TROIS MARS prochain. Toutes réclamations contre les dits immeubles devront être immédiatement déposées entre les mains du sous-signé. ALPHONSE GAUMONT, Curateur. St-Jean Deschallons, 11 janvier 1886. 45

A. A. RHEAUME, L.L.B., AVOCAT. BUREAU, No. 9, rue Desjardins, Haute-Ville. BUREAU DU SOIR, No. 188, rue Desossés, St-Roch. 30 janvier 1886. 1m-77

BEDARD, GIRARD & CIE, Commissionnaires et Négociants. HENRY A. BEDARD, [COMPTABLE ET LIQUIDATEUR, Coin des Rues Notre-Dame et Lamontagne, Québec, 9 janvier 1886. E. JACOT (ÉTABLI EN 1865.) HORLOGERIES, BIJOUTERIES, ORFÈVRES, etc., etc., importées par E. JACOT, en face du presbytère St-Loch. Québec, 9 janvier 1886.

FEUILLETON DE LA JUSTICE.

LA LIZARDIÈRE

(Suite.)

Les autres avançaient toujours, l'arme au bras, impassibles, quoique frémisants. Quand ils ne furent plus qu'à quelques pas des autres : Feu, cria le colonel de Charette. Tous tirèrent en même temps, et d'un bond s'élançèrent dans le bois, la bayonnette en avant.

Ce fut terrible et rapide. Une bonne bayonnette dans une main française, c'est Durandal au poing de Roland. Bientôt les Prussiens, ou s'enfuyaient vers leurs retranchements du village, ou se jetaient par terre demandant grâce et jetant leurs armes. Tous ne fuyaient pas cependant et ne jetaient pas leurs armes. Au milieu du bois, M. de Chazé suivi de M. Désormes et de Jean, aperçut un jeune officier qui, caché à demi par le tronc d'un chêne, le visait avec son revolver.

M. de Chazé se précipita sur lui en criant à une voix plus tonnante que jamais : — Je parie que tu me manques, animal !

L'officier fit feu, mais la balle passa entre le bras et la poitrine du comte — Je te l'aurais bien dit, blanc-bec ! C'est égal, tu es un brave.

Et il lui fendit la tête d'un coup de sabre.

Mais la balle, si elle avait manqué le comte, ne fut pas perdue, malheureusement. Elle traversa le bras de Jean, qui le suivait, et alla briser l'épaule de M. Désormes placé à deux pas derrière ses deux amis.

M. Désormes tomba sous le coup, et Jean se précipita sur lui, mêlant le sang qui coulait de sa blessure au sang de son vieux camarade ; M. de Chazé, en se retournant, vit qu'ils étaient blessés tous les deux et voulut les secourir.

— Non, non, lui dit M. Désormes d'une voix ferme, allez à l'ennemi.

M. de Chazé suivit donc les zouaves, qui après avoir repoussés les Prussiens loin du bois, enlevèrent avec le même élan la ferme de Villours. Là ils s'arrêtèrent un moment, attendant du renfort, attente inutile, et ils se jetèrent seuls sur les murs des jardins et les premières maisons crenelées et regorgeant de Prussiens qui tiraient à l'abri. Le colonel de Charette, dont le cheval avait été tué, conduisit à pied la charge jusqu'aux maisons du village. Malheureusement il fut blessé et tomba ; ses soldats parvinrent cependant à pénétrer dans quelques maisons, mais des masses ennemies les tournèrent, et le colonel fit donner l'ordre de la retraite.

En ce moment, M. de Chazé, ayant à ses côtés M. de Cambry, s'efforçait d'enfoncer la porte d'une maison, tandis que Gaétan travaillait à se hisser au premier étage, en grimpaient par la fenêtre du rez-de-chaussée. Gaétan, avec son flegme habituel, se livrait à cette opération dangereuse, lorsqu'un soldat prussien, se penchant de l'étage supérieur, lui tira un coup de fusil ; Gaétan tomba la poitrine traversée.

— Adieu, mon pauvre cousin, j'ai souvent escaladé les murs pour de moins bons motifs, que Dieu me le pardonne aujourd'hui !

Gaétan de Gambry était mort. Alors, de tous les côtés, les Prussiens sortirent du village, cherchant à entourer la poignée de braves qui s'acharnaient encore ; il fallut reculer cependant. M. de Chazé, le revolver à la main gauche, le sabre dans la droite, au milieu d'un nuage de poussière, sur la terre labourée par les balles et les éclats d'obus, se retirait lentement, se retournant de temps en temps à autre et faisant tête à ceux qui le poursuivaient de trop près. Il gagna ainsi le petit bois où gisaient, sur le rebord d'un fossé, le colonel de Charette, son frère, et plusieurs de vaillants compagnons blessés comme eux. M. de Chazé les aperçut, et leur montrant ses bras et ses épaules de géant :

— Colonel, je vous remporterai bien, si vous voulez, et un autre avec vous ! Non, mon ami, répondit simplement le colonel ; à quoi bon vous faire tuer ? Je ne suis bien ici : vous, allez encore vous battre pour la France.

M. de Chazé dut obéir ; il rentra dans le bois où il ne put retrouver M. Désormes et Jean. La nuit tombait, et il lui fut possible de regagner le château de Villepion sans être pour-suivi. Là, il s'arrêta, regarda le village de Loigny qui brûlait, écouta les dernières rumeurs de la bataille, et, attendant un peu loin les hurlements des vainqueurs, se mit à pleurer comme un enfant.

Le soir, à Patay, lorsqu'on fit l'appel de ce premier bataillon des zouaves, on constata que sur trois cents hommes qui étaient partis le matin, deux cent sept et onze officiers étaient restés morts ou blessés aux mains de l'ennemi.

L'hécatombe était digne de la cause. M. de Chazé apprit au bivouac de Patay que Raoul Désormes avait été blessé comme son père et comme Jean, mais vers la fin de la bataille. On ne savait rien de plus sur eux, et le comte, dévoré d'inquiétude, dut partir avec ce qui restait de cet héroïque bataillon, pour suivre la retraite de l'armée dans la vallée de la Loire, vers Poitiers.

Là, mais plusieurs jours après, il reçut des nouvelles de ses amis.

L'AMBULANCE ET LA LIZARDIÈRE

XXII

Jean, M. Désormes et son fils Raoul, mourant de faim et de froid sur la terre nue, avaient été trouvés par les Prussiens sur le champ de bataille et transportés au presbytère du village, où l'on établit une ambulance confiée aux soins du vénérable abbé Theuré, curé de Loigny.

Les blessures de M. Désormes et de son fils étaient moins graves qu'on ne l'avait cru d'abord et tous deux furent bientôt en voie de guérison ; mais la blessure de Jean était plus sérieuse, l'inflammation s'y était déjà mise, et le malade eut le délire pendant plusieurs jours.

Un matin, sa fièvre était moins ardente, mais il prononçait de temps à autre quelques mots entrecoupés comme dans un rêve.

— Bonne et sainte Christiane ! Il a raison, M. Désormes..... Raymonde..... Raymonde..... Trop riche, trop riche..... Elle aime mieux Clodion..... Il est heureux, mon chien ! Les fleurs de bruyères... La Fée ! La Fée !

Il ouvrit les yeux lentement, chercha autour de lui, et aperçut dans un coin de la petite salle d'ambulance M. Désormes, le bras en écharpe, qui causait avec Raoul. Au pied de son lit, Christiane et Raymonde le regardaient. Toutes deux portaient le brassard avec la croix rouge de Genève.

— Vous nous avez reconnus, n'est-ce pas, mou cousin ? C'est moi Christiane..... et mademoiselle Raymonde.....

Jean rouvrit les yeux de nouveau. — Oui, toutes les deux, je vous reconnais, et monsieur Désormes aussi, qui est là avec son fils. Je me rappelle maintenant..... ce bois où l'on se tuait..... les Prussiens !..... Où donc est mon cousin M. de Chazé ?

— Il est à Poitiers, bien portant. — Et Madeleine ? — Au couvent de Marmoutiers, près de Tours. — C'est moi qui ai été malade..... bien malade, n'est-ce pas ?

— Oui, mais ce n'est plus rien, et nous allons vous ramener à Marcellin..... Nous avons la permission, et nos voitures sont ici depuis plusieurs jours. — Eh bien, alors, partons ! — Dès que vous serez guéri tout à fait..... — Je le serai vite, guéri..... je suis très heureux.....

(A continuer.)

LOUIS RIEL

Martyr du Nord-Ouest

SA VIE—SON PROCÈS—SA MORT

Un volume de 100 pages, illustré de Gravures inédites : LA PRISON DE RIEL—L'ÉCHAFAUD, etc.

Prix : 10 cts. Par la Poste : 12 cts

- Chap. I—Un meurtre politique. Chap. II—Le Nord-Ouest et les Métis. Spéculation et spoliation. Chap. III—Louis Riel—Un martyr et une famille de patriotes. Chap. IV—L'insurrection. Chap. V—Les préliminaires d'un procès sans nom. Chap. VI—Richardson à l'œuvre. Chap. VII—Ne vous fiez point à la justice des hommes. Chap. VIII—Un comité de braves gens. Chap. IX—Manœuvres et trahisons. Chap. X—Avant le gibet. Chap. XI—Gloria Victis. Chap. XII—Au peuple Canadien-Français—Ultima Verba.

MM. POIRIER, BESSETTE & CIE, Fermiers de la circulation de LA PRESSE sont chargés de la vente de cette publication d'un caractère véritablement exceptionnel. S'adresser au bureau de "LA PRESSE," 1540, rue Notre-Dame. 25 janvier 1886. 62

JAS. F. BELLEAU

AGENT GENERAL D'ASSURANCES,

Edifice de la Banque Union,

No. 56 Rue St-Pierre, Québec,

Assurance contre le Feu LANCASHIRE D'ANGLETERRE, capital : £3,000,000 stg. GUARDIAN D'ANGLETERRE, capital £2,000,000 stg.

Assurance sur la Vie et contre les accidents CRITIZEX du Canada, capital \$1,188,000 Directeurs : Hy. Lyman, Eer., président ; Andrew Allan, Eer., Vice-Président ; Robert Anderson, Vice-Président "Merchants Bank" ; Arthur Prevost, Eer., Directeur "Banque du Peuple" ; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Eer. Québec, 9 janvier 1886.

Vin de St-Michel.—Tel est le nom d'un vin français, introduit dans le pays, et qui est reconnu comme le vin le plus naturel. Il est nutritif, fébrifuge et reconstituant. C'est un tonique excellent, indispensable aux enfants qui sont d'une constitution chétive. En faisant usage de ce vin, le sang prend son cours naturel et régulier, et bientôt disparaissent la maigreur, les pâles couleurs, les palpitations, les migraines ou autres indispositions.

Cet excellent vin est en vente chez M. Chs. S. Rivorin, épicer, rue de la Couronne (ancienne maison Blumhart & Rivorin.)

FEUILLETON DE L'ÉDITION HEBDOMADAIRE

LE DOCTEUR HERBEAU

LE

(Suite.)

L'étranger regarda M. Riquemont d'un air étouffé, puis, apercevant madame Riquemont, il alla vers elle et la salua avec respect.

— Monsieur Savenay ? dit Louise avec un sourire bienveillant. — Oui, Madame, répondit le jeune homme ; votre air souffrant m'apprend trop bien que c'est à madame Riquemont que j'ai l'honneur de parler.

Et comme il se tournait vers Aristide, le prenant sans doute pour M. Riquemont : — M. Herbeau, dit Louise, mon cher et bon docteur, l'ami qui rien ne décourage, le plus charmant de vos confrères, monsieur Savenay, celui dont la science éclairée et le dévouement infatigable ne m'ont jamais abandonnée.

S'inclinant devant M. Herbeau : — Comment je suis heureux de vous voir, Monsieur ! dit le jeune homme. J'ai eu l'honneur de me présenter chez vous et le malheur de ne pas vous rencontrer. Croyez que je me réjouis d'avoir à conférer avec un homme si éclairé, et de pouvoir faire mes premières armes sous un maître que la science honore.

Louise adressa au jeune docteur un regard qui voulait dire merci, et Aristide, serrant affectueusement la main de M. Savenay, se dit en lui-même : — Voilà un garçon charmant, qui n'a pas l'air bien redoutable.

Cependant M. Riquemont était toujours en contemplation devant la monture de l'étranger, admirait le nerf détaché des jambes, la saillie de ses reins, gonflés d'un sang généreux, explorant du geste et du regard toutes les parties de la bête, et s'assurant qu'aucune infirmité cachée n'en déparait les admirables perfection.

Le jeune docteur allait prendre le châtelain pour le vétérinaire du village, lorsque Louise, s'approchant sur le bras d'Aristide, marcha doucement vers M. Riquemont. — Vous voyez, Monsieur, dit-elle à Savenay, que mon mari est amateur de beaux chevaux ; et le vôtre est en effet superbe, ajouta la jeune femme en caressant de sa petite main le portrait du noble animal, qui releva la tête avec orgueil.

M. Savenay salua M. Riquemont. — Monsieur, lui dit le châtelain, je suis fou des belles bêtes, et vous me voyez enchanté de faire votre connaissance.

M. Savenay salua de nouveau ; puis, après avoir tenu, durant quelques instants, sous son regard madame Riquemont, son mari et le docteur Herbeau, il prit l'aisance habituelle de l'homme qui sait à quoi s'en tenir sur les choses et sur les personnes au milieu desquelles il se trouve engagé.

— Eh bien ! papa, s'écria M. Riquemont, que vous en semble ? voilà ce que nous appelons un cheval ! A la bonne heure ! c'est beau, c'est vaillant, c'est bien attaché, ça fait honneur à son cavalier. Mais qu'est-ce, je vous prie, que votre Colette ? Une oie, docteur, une oie bridée, qui n'est pas digne de cirer les sabots de ce voic.

Un garçon de charnu, qui vint prendre le cheval de M. Savenay pour le conduire à l'écurie, sauva le pauvre Aristide des spirituelles railleries de son hôte. Au même instant, une grosse fille de cuisine ayant crié du haut du perron que le déjeuner était servi, tous quatre marchèrent vers le château, Louise toujours appuyée sur le bras de son fidèle chevalier, et M. Savenay s'entretenant avec M. Riquemont de l'éducation des chevaux avec un intérêt et une intelligence qui enchanterent le campagnard et qui eussent fait honneur à un grand prix de New-Market.

Arrivée dans le salon, Louise, épuisée par la marche et par le grand air, se laissa tomber dans une bergère ; sa pâleur était livide et la respiration étouffée. — Ce ne sera rien, dit M. Riquemont ; cet état la prend dix fois par jour : pas vrai, Louise ? Au reste, Messieurs, ajouta-t-il en passant dans la salle à manger, c'est votre affaire, je vais à la mienne.

Aristide cherchait à ranimer Louise, Debout et silencieux, Savenay attachait sur elle un regard profond et rêveur. — C'est une syncope occasionnée par l'affaiblissement du système général, dit Aristide d'une voix solennelle ; le pouls est imperceptible et la prostration complète.

— Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Louise reprenant ses sens, un peu de fatigue, voilà tout. Messieurs, oubliez-moi ; je suis mieux, beaucoup mieux, répéta-t-elle encore.

En cherchant Savenay qu'elle n'apercevait pas, ses yeux rencontrèrent le regard scrutateur que le jeune homme avait rivé sur elle : une légère teinte rosée colora la pâleur de ses joues.

Aristide était passé dans la salle à manger, afin de laisser au jeune docteur la liberté d'interroger le sujet et le loisir d'étudier le mal. Le jeune homme s'approcha et prit une des mains de Louise dans les siennes. Le pouls de la malade sembla palpiter moins faible et plus rapide.

— C'est un syncope occasionné par l'affaiblissement du système général, dit Aristide d'une voix solennelle ; le pouls est imperceptible et la prostration complète. — Ce n'est rien, ce n'est rien, dit Louise reprenant ses sens, un peu de fatigue, voilà tout. Messieurs, oubliez-moi ; je suis mieux, beaucoup mieux, répéta-t-elle encore.

En cherchant Savenay qu'elle n'apercevait pas, ses yeux rencontrèrent le regard scrutateur que le jeune homme avait rivé sur elle : une légère teinte rosée colora la pâleur de ses joues.

Aristide était passé dans la salle à manger, afin de laisser au jeune docteur la liberté d'interroger le sujet et le loisir d'étudier le mal. Le jeune homme s'approcha et prit une des mains de Louise dans les siennes. Le pouls de la malade sembla palpiter moins faible et plus rapide.

(A suivre.)

J. A. LANGLAIS,

LIBRAIRE-ÉDITEUR,

Seul autorisé à publier l'Ordo et le calendrier approuvés par le Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec. Agent de la célèbre maison Mears de Londres pour l'importation des cloches.—Fournitures pour écoles à des prix très réduits, 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

ATTENTION! ATTENTION!

Grande vente de marchandises offertes au public avec une réduction de 25 pour cent, le tout en parfait ordre, rien d'endommagé. Ne manquez pas l'occasion. Lundi prochain la grande vente commencera sans réserve chez

A. T. CONSTANTIN & Cie, Ancien poste de M. A. Roberge, No. 218 Rue et Faubourg St-Jean. Québec, 9 janvier 1886.

J. H. E. PLAMONDON & Cie,

AGENTS,

Marchands de toutes sortes de machines à coudre New Home, Wheeler & Wilson, White Singer, Nouveau William, Raymond, Royal, etc., Coffres de sûreté neufs et de seconde main, marchands à commission, marchands d'Huiles Lubrifiantes etc., manufacturiers de "Tips" en cuir et de "Shanks" en bois.

Nos. 244, 246 et 248, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 9 janvier 1886.

LA

Manufacture de Chemises de Québec

Nos. 116 à 120, Rue St-Paul, B.-V.

A. GINGRAS & Cie, propriétaires, A. S. DEACHEMIS, Gérant.

Demandez, chez les marchands en gros de Québec, les Chemises de cet établissement, les meilleures et aux prix les plus avantageux. Québec, 9 janvier 1886.

A Vendre.

Cette propriété située dans un poste si charmant, au Mont-Plaisant, la résidence de John Burroughs, écrivain, comprenant Jardin, Arbres Fruitiers et toutes les améliorations modernes.

S'adresser à CYR. TESSIER, Ecr. Notaire. 28 janvier 1886. 31ps—j o—72

A Vendre.

Les deux magnifiques propriétés : une située au No. 63, rue St-Augustin, en pierre de taille et dans le meilleur ordre possible. L'autre, bâtie en briques blanches sur la rue St-Jean près de l'Église. Elle contient 12 chambres, un large grenier, une cave, bain, gaz, etc.

S'adresser à P. LEMAY, 63, St-Augustin. 28 janvier 1886. Im—73

PIANOS, HARMONIUMS ET MUSIQUE.

ARTHUR LAVIGNE,

ÉDITEUR DE MUSIQUE,

Importateur de PIANOS ET HARMONIUMS

Des célèbres manufacturiers de

Pianos KRANICH & BACH,

E. McCAMMON,

R. S. WILLIAMS,

MARSHAL & SMITH, Etc., Etc.

Harmoniums MASON & HAMLINS,

BURDETT & CIE.

W. BELL & CIE, D. W. KARN & CIE,

PELOUBET, Etc., Etc.

Pianos neufs, boîte en bois de rose, 7 1/2 octaves, montés sur agrafes, pieds et pédales sculptés, pour \$220 et au-dessus. Harmoniums neufs, en noyer noir, cinq octaves, pédale d'expression, depuis \$65 et au-dessus.

Aussi Pianos et Harmoniums d'occasion, à vendre ou à louer.

Les dernières nouveautés musicales reçues chaque semaine des éditeurs Européens.

Aussi : Folios pour musique.—Poli français pour nettoyer les Pianos.—Tapis en caoutchouc en et drap pour Pianos et Harmoniums.—Photographies de célébrités musicales et autres.—Accord et réparation de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Église, au

No. 55, RUE DE LA FABRIQUE. Québec, 9 janvier 1886.

F. X. GOSSELIN, L.L.L.

NOTAIRE PUBLIC,

COMMISSAIRE COUR SUPÉRIEURE,

No. 84, Rue St-Pierre, Québec.

Québec, 9 janvier 1886.

PETITE VEROLE !

Ses marques peuvent être effacées.

Maison Léon & Cie,

51 Tottenham Court Road, } LONDRES,

202 rue High Stradford, } [Angleterre.

Parfumeurs de S. M. la Reine

Ont inventé et patenté cette préparation

L'OBLITERATEUR

qui efface les marques de la petite verole pour toujours. Son application est simple et indolente, ne cause aucune douleur ni inconfort et ne contient rien d'un caractère nuisible. Prix : \$2.50.

Cheveux Superflus

Le remède épilatoire de LEON & CIE, enlève en quelques minutes les cheveux superflus sans la moindre douleur.—Les cheveux ne repoussent jamais.—Ce remède est très simple. Instructions complètes. Remède envoyé par maille. Prix : \$1.00.

GEO. W. SHAW, agent général,

219 rue Tremou Boston Mass.

25 janvier 1886. 64

DELICIEUSES SONT LES HUITRES

services de toutes les manières imaginables à notre établissement.

Nous faisons une spécialité des Huitres dites SCALLOPS en écaille et pour lesquelles on prend les commandes des familles, commandes qui sont exécutées sous le plus court délai.

La barre est remplie de tout ce qu'il y a de mieux. Chambres à louer aux voyageurs ou à des pensionnaires permanents.

Repas préparés suivant toutes les règles de l'art.

Une boutique de barbier fait partie de l'établissement. On pourra s'y procurer de l'Eau Minérale de St-Léon au naturel et gazeuse.

ALPHONSE POULIN & Cie, Coin des rues St-Jean et du Palais. Québec, 9 janvier 1886.

A VENDRE.

Environ 100 arpents de terre admirablement situés à un mille de l'église de St-Gervais, avec maison, granges, sucrerie de plusieurs mille chabres toute grée, vergers, avec rivière qui la traverse, etc. Aussi, lots de terre pour foie. Conditions libérales.

JOSEPH GOSSELIN, St-Gervais, (Bellevue). Québec, 9 janvier 1886.

AVIS.

La société qui a existé jusqu'à ce jour sous le nom et raison de McCall, Sheehy & Co., Québec, et de Stirling, McCall & Co., Montréal, a cessé d'exister par limitation de temps le 31me jour de décembre 1885.

JOHN STIRLING, JOHN McCALL, Londres, Ang. JOSEPH SHEEHY.

An sujet de l'annonce de dissolution ci-dessus, les soussignés ont de nouveau formé une société dans le but de continuer sous les mêmes nom et raison les affaires de la maison McCall & Co., Québec, dont ils sont les successeurs et, comme tels, dûment autorisés à collecter toutes les dettes dues à l'ancienne société.

JOSEPH SHEEHY, JOHN McCALL, Londres, Ang. Québec, 9 janvier 1886.

Les affaires de la maison Stirling, McCall & Co., Montréal, seront continuées par le soussigné sous le nom et raison de John Stirling & Co., à qui devront être payés toutes les dettes dues à l'ancienne société de Stirling, McCall & Co.

JOHN STIRLING. Québec, 9 janvier 1886.

BIERE ET PORTER.

Les boissons par excellence pour les Fêtes sont les Célèbres Bière et Porter Labatt, de Londres.

Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique et comme le breuvage le plus favorable à la santé.

L'analyse du Rév. P. J. E. Pagé, professeur de chimie de l'Université Laval, prouve qu'ils sont fabriqués avec les meilleures qualités d'orge ou de houblon, et qu'ils peuvent rivaliser avec les meilleurs bières et porters importés, et ne contiennent ni acide, ni autres ingrédients nuisibles à la santé.

La célèbre bière Labatt de Londres est reconnue la meilleure du Canada, par la contre-façon et l'imitation du véritable libelle par des brasseurs et embouteilleurs peu scrupuleux.

Achetez la célèbre Bière et Porter Labatt de Londres, et n'en prenez point d'autres en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul Agent à Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en bouteilles. Québec, 9 janvier 1886.

LOTÉRIE NATIONALE

DE

M. LE CURÉ A. LABELLE.

VALEUR DES LOTS.

PREMIÈRE SÉRIE, - - - \$50,000 00

GROS LOT \$10,000

DEUXIÈME SÉRIE, - - - \$10,000 00

GROS LOT \$2,500

LE QUATRIÈME TIRAGE

aura lieu au Cabinet de Lecture Paroissiale, vis-à-vis le Séminaire, à Montréal, MEURCRO-DI, le 10 FÉVRIER 1886, à 2 heures P. M.

Coût du Billet. Première Série, \$1.00. Deuxième Série, 25 cts.

Pour obtenir des billets, s'adresser, soit en personne, soit par lettres enregistrées, au secrétaire, S. E. LEFEBVRE, No. 19, rue Saint Jacques, Montréal. Envoyez 5 cts pour port et enregistrement de l'envoi des billets. (États-Unis, 8 cts.)

La liste officielle des numéros gagnants sera transmise le ou vers le 16 Février, à toute personne qui en fera la demande et enverra un timbre-poste de trois cents.

Québec, 9 janvier 1886.

E. LEMIEUX, Notaire,

LEVIS,

Bureau, Cote des Marchands, No. 6.

Résidence : RUE WOLFE, en face

de l'Église Anglaise.

Québec, 9 janvier 1886.

JOS. AMYOT & FRÈRE,

IMPORTATEURS,

EN GROS SEULEMENT,

D'EFFETS FRANÇAIS, ANGLAIS ET AMÉRICAINS